

CDF \$US

La grande panique



Ils surveillent la santé du CDF. De g. à dr., Daniel Mukoko Samba, André Wameso Nkualoloki, Doudou Roussel Fwamba Likunde Li-Botayi. DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Aimé Boji Sangara sur la voie de succession de Vital Kamerhe

C'est fait, mieux c'est presque fait. Aimé Boji Sangara Bamanyirue est le prochain président de l'Assemblée nationale du Congo. Ce mar-teau très convoité aussi bien dans la grande salle des plénières du Palais du peuple, le siège du parlement congolais, comme à l'extérieur de celle-ci, ira bien à l'élu de la circonscription électorale de Walungu, province du Sud, dont est aussi originaire comme Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, celui-ci élu de Bukavu.

Aimé Boji Sangara Bamanyirue est aussi membre de l'Union pour la Nation Congolaise, UNC, le parti de Vital Kamerhe, mais également très proche du président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui l'a nommé, dès sa prise de fonction, ministre d'État en charge du Budget de 2021 à 2025, nommé ministre de l'Industrie en août dernier.



Aimé Boji Sangara Bamanyirue va remplacer son président du parti, Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi à la tête de l'Assemblée nationale. DR.

Frère de la première épouse de Kemrhe, Aimé Boji Sangara Bamanyirue dont les liens se sont se sont affaiblis avec le président de l'UNC, a présenté lundi 20 septembre sa démission du gouvernement - une démission acceptée - afin qu'elle l'aide à retrouver son siège dans les travées de la chambre parlementaire et de monter la marche de

la présidence de l'une des chambres les plus importantes du pays.

POSTE CONVOITÉ.

Déjà le fait que sa démission ait été acceptée par Mme la première ministre, Judith Suminwa Tuluka, montre qu'il s'agit bien d'une candidature portée par le Chef de l'Union Sacrée de la Nation,

la majorité présidentielle au pouvoir, qu'est le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Plusieurs candidats avaient exprimé leur volonté de succéder à Kamerhe dont le président a.i de l'Assemblée nationale, le professeur Isaac Jean Claude Tshilumbayi Musawu élu sur les listes de l'UDPS dans le Kasai Oriental

mais aussi l'ancien ministre du Budget Jean-Baudouin Mayo Mambembe, de la province de Mai-Ndombe, espace Grand Bandundu. Le calendrier de campagne était en instance d'être adopté et publié par la plénière de l'Assemblée nationale. Aimé Boji Sangara Bamanyirue est né le 8 janvier 1968 à Kabare, au

Sud-Kivu. Fils d'un ancien gouverneur Boji Dieudonné, il obtient son diplôme d'État en mathématiques et physique en 1987 à Bukavu. En 1988, il entame ses études supérieures en Relations internationales à l'université de Lubumbashi, UNILU mais les interrompt deux ans après, à la suite du massacre des étudiants intervenu sur ce Campus Universitaire en 1990. Soupçonné d'être l'un des instigateurs de manifestations des étudiants, il traverse la frontière zambienne où il s'exile avec quelques-uns de ses camarades, tous recherchés par les services de sécurité de Mobutu, avant de se retrouver à Oxford en Grande-Bretagne quelques mois plus tard en août.

Après une année d'apprentissage de la langue anglaise, il s'inscrit en 1991 à Oxford-Brookes University, en économie, administration des affaires et management où il décroche un diplôme de Bachelier en 1994. Il obtient un diplôme d'études supérieures en migrations Forcées à l'International Development Center, Queen Elizabeth House, Université d'Oxford.

En 1996, il décroche un diplôme de master en économie de développement au centre de développement économique, de l'université d'East Anglia toujours en Grande-Bretagne. Il est coordonnateur des projets à Africa Centre, à Londres, puis Directeur des relations publiques au Royal Commonwealth Society jusqu'en décembre 2005. Un parcours qui lui ouvre un agenda très riche dans plusieurs pays membres du Commonwealth, où il participe à plusieurs sommets des Chefs d'États et réunions des ministres. Il profite de ses entrées dans les milieux britanniques et au Commonwealth pour

appuyer les actions et efforts de l'ambassade du Congo à Londres pour la sensibilisation des milieux politiques britanniques sur les conflits et l'insécurité dans les Kivu. En 2002, une année après l'instauration du Gouvernement de transition, avec l'ambassadeur du Congo à Londres, il conduit une grande délégation des parlementaires britanniques à Kinshasa venus évaluer le processus de la transition politique en perspective des élections de 2004. En 2005, il démissionne de ses fonctions au Royaume-Uni, regagne le pays, prend part au premier Congrès du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, PPRD, au titre de conseiller de Vital Kamerhe, alors secrétaire général du PPRD. En septembre 2019, il est secrétaire général a.i de l'UNC à la suite de l'arrestation de Kamerhe. Au lendemain de cette arrestation, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo reçoit des membres de la direction de l'UNC puis, des femmes de ce parti. La veille du verdict du procès, Aimé Boji Sangara Bamanyirue, tient, devant des médias, ces paroles : « La coalition CACH se porte très bien. La mission classique reconnue à tout parti politique a toujours été la conquête du pouvoir, son exercice et sa conservation le plus longtemps possible et de façon la plus démocratique. Désormais, l'UNC se donne cette mission de conserver, le plus longtemps possible, le pouvoir acquis avec le concours de ses partenaires de CACH. Si l'étape de la conquête a été parsemée d'embûches, celle de la conservation et de l'exercice ne l'est pas moins. J'en appelle au sens de responsabilité de chacun de nous... ».

D. DADEI ■

L'avocat de Constant Mutamba veut éventrer le boa

A-t-il rejeté la facture de ses avocats l'ayant défendu dans l'affaire de détournements de fonds publics? L'ancien ministre de la Justice et garde des Sceaux, Constant Mutamba Tungunga court un grand risque, à en croire l'un de ses avocats décidé prochainement d'éventrer le boa.

Me Joël Kitenge en a marre. L'un des avocats de l'ancien assistant du gouverneur Jean Bamanisa



Il est menacé par son avocat.. DR.

Saïdi, membre de la Task Force stratégique à la présidence de la République nommé par Nehemie Mwilanya Mwilonja, l'ancien directeur de cabinet du président Joseph Kabila, qui devient curieusement ministre de la

Justice et Garde des Sceaux sous le gouvernement Judith Suminwa Tuluka, menace désormais de livrer aux médias le dossier judiciaire de son ex-client. L'avocat est furieux après le non-paiement de ses hono-

raires, situation qui a conduit à une rupture de confiance totale avec l'ex-ministre. Dans une vidéo devenue virale, l'avocat présenté comme proche du parti présidentiel, UDPS, crie haut et fort afin que nul n'en ignore rien. « Mutamba ne doit pas chercher à lier tout le monde dans tout le monde. J'ai travaillé sur ce dossier, je connais beaucoup de choses. Il n'est pas en position de m'affronter. Qu'il n'ose pas ouvrir la bouche, sinon, on va tout étaler », a-t-il prévenu, très en

colère. Qu'en sait cet avocat qu'il aurait caché devant la cour et qu'il exposerait désormais après le non-versement de ses honoraires? L'opinion a hâte d'entendre ce qu'a fait Constant Mutamba, qui fut de tous les coups, sans que personne ne le prenne pour un homme d'État, et qui fut condamné le 2 septembre 2025 à cinq ans d'interdiction d'accès à toute fonction publique et à trois de travaux forcés sans avoir jamais été conduit en prison à ce jour.

ALUNGA MBUWA ■

Annoncé en librairie dans le monde

Où en est le Congo aujourd'hui, plus de soixante ans après son indépendance ?

Des derniers jours du régime Mobutu à l'ascension de Félix Tshisekedi en passant par la guerre entre deux ex-amis Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga et Étienne Tshisekedi wa Mulumba, les deux guerres du Congo et les présidences de Laurent-Désiré, de Joseph Kabila et aujourd'hui celle de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba a été un témoin privilégié et un acteur de premier plan de la vie politique de son pays.

Le seul à Kinshasa à avoir réussi au concours d'admission à la bourse française du CIEF, Docteur en Science politique de l'Université de Paris 1-Sorbonne, Tryphon Kin-kiey Mulumba livre dans cet ouvrage exceptionnel de 440 pages le récit captivant des grands événements qui ont façonné l'histoire récente de la République Démocratique du Congo, dévoile les coulisses du pouvoir et pose un regard lucide sur les défis qu'elle doit aujourd'hui affronter pour prendre la place qui lui revient sur la scène internationale.

Un témoignage essentiel pour qui veut comprendre les enjeux contemporains de l'ex-Zaïre et les perspectives d'avenir de ce géant au cœur de l'Afrique.

Homme politique, Tryphon Kin-Kiey Mulumba a été élu député à de nombreuses reprises depuis l'organisation des premières élections ouvertes du pays. Ministre de l'Information et porte-parole du dernier Gouvernement de Mobutu, il fut nommé ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en 2012 puis ministre des Relations avec le Parlement en 2014 sous la présidence de Joseph Kabila. Il fut l'un des deux candidats Président, avec Vital Kamerhe Lwa Kanyiginyi Nkingi, qui s'étaient retirés de la campagne pour soutenir la candidature du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Préfacé par le professeur Évariste Boshab Mabudj-ma-Bilenge, l'ouvrage paraît à Paris dans l'une des plus grandes maisons d'édition françaises connues dans le monde, le Cherche midi, qui compte cinq éditeurs, Jean-Pierre Montal, Marie Misandeau, Arnaud Hofmarcher, Emmanuelle Delacomptée et Philippe Héraclès.

Un cocktail de présentation publique de l'ouvrage aura lieu à Paris avec vernissage à Kinshasa.



Réservez dès à présent votre exemplaire de ce grand ouvrage

CDF \$US

La grande panique

Le Gouv' avait-il été mal inspiré en se présentant en direct trop à l'aise, semble-t-il, devant un parterre de journalistes et en revendiquant haut et fort la victoire du franc congolais, le CDF, sur le \$US, le dollar américain ? André Wameso Nkualoloki alias Lolo, gouverneur de la Banque Centrale du Congo, le cœur et le centre du CDF, dès lors qu'une banque centrale est une institution publique dont la mission principale est la stabilité de la monnaie en externe, en l'espèce le CDF vis-à-vis des devises étrangères et en interne la maîtrise de l'inflation (des prix), qu'il ne saurait être le seul à mener, aurait-il dû se taire ou être un peu plus prudent dans sa prise de parole, à l'instar de tous les gouverneurs des



De g. à dr., le Vice-premier ministre en charge de l'Économie Daniel Mukoko Samba, le gouverneur de la Banque Centrale André Wameso Nkualoloki, le ministre des Finances Dou-dou Roussel Fwamba Likunde Li-Botayi. DR.



banques centrales à travers le monde plutôt que d'opter pour s'exprimer tant sur les médias et devant les médias et à haute et intelligible voix ?

N'aurait-il pas dû éventuellement, si la situation l'avait tant exigé et s'il avait à faire passer un message, recourir à un communiqué de presse

dont chaque mot et chaque phrase auraient été tournés et retournés, pesés et soupesés ? Ouvrir la bouche n'est-ce pas réveiller le chat qui dort ? L'argent n'aime pas le bruit, dit-on. Si succès financier il y a, la vie recommande discrétion et silence (« vivons heureux, vivons cachés ») plutôt qu'ostentation ou chaos qui expose à des

périls.

QUAND LES CHATS SE RÉVEILLEN. Et voilà les périls quand les chats se réveillent et de partout. D'avoir revendiqué aussi publiquement et aussi brutalement à lui et à lui seul sa « victoire » du CDF sur le \$US en éloignant d'autres intervenants, le ministère du Budget à

l'origine des opérations financières de l'État, celui de l'Économie qui fait le contrôle des prix sur le marché des produits de consommation sur base des mercuriales et des textes concernant les marges, celui des Finances qui assure la tutelle des régies financières, ne faut-il pas y voir un message délivré et qui lui vaut une riposte

jamais observée à ce jour dans le pays ? Si l'on sait que le ministère des Finances est celui qui ordonne les paiements tantôt en devises tantôt en CDF en fonction de sa trésorerie et la BCC effectue les paiements ordonnancés et quand la trésorerie est au bas niveau, le ministère des Finances recourt au financement de la BCC ou au marché financier à travers les bons et obligations du Trésor et que si c'est la BCC qui le fait, le risque d'instabilité de la monnaie et des prix s'agrandit - la BCC devant utiliser par ailleurs tous ses instruments de politique monétaire pour réduire et maîtriser le risque - n'y a-t-il pas là les causes profondes de la panique observée sur le marché ? Voilà que les chats réveillés recourent à tout. Alain St Pierre Mwamba de poster un texte : « André Wameso c'est le nouveau Constant Mutamba. Une gestion fondée à 100%

(Suite à la page 5).

La guerre entre le CDF et le \$US met les réseaux sociaux en ébullition

(Suite de la page 4).

sur le populisme. Trop de communication pour des résultats illusoires. Contrairement à Mutamba, Wameso provoque des dégâts à une vitesse incroyable. Faire perdre près de 40% du pouvoir d'achat aux Congolais en moins d'un mois même Mobutu n'avait pas osé. On n'est pas loin du crime économique dont les conséquences sociales, politiques et sécuritaires ne vont pas tarder à se faire sentir». On y va jusqu'à la confusion sinon à la manipulation.

Cas d'une note datée du 16 octobre 2025 signée par la vice-ministre des Finances Grâce Yamba Kazadi (réf. n°056/CAB/MIN.FIN/COSEFI/2025 portant adjudication obligations du Trésor en \$US pour 50 millions de \$US (9% l'an de taux d'intérêt, durée 1 an et 6 mois) quand cela ne surprend aucun habitué, et qu'il s'agit d'une pratique qui se fait chaque mois sur le marché et de très loin en \$US qu'en CDF.

Les experts auraient oublié qu'au Congo 90% des dépôts en banque sont en \$US (12 à 14 milliards) et 1.2 à 1.4 milliard en CDF ?

Les chats échaudés qui craignent l'eau froide prennent désormais pour modèle celle que André Wameso Nkualoloki Lolo a remplacé le 23 juillet 2025 à la tête de la Banque Centrale du Congo, à savoir, Marie-France Malangu Kabedi Mbuyi. Jamais en effet personne n'avait entendu la voix de cette gouverneure, elle qui s'exprimait dans le cercle confiné de son bureau.

Aujourd'hui, il s'en trouve des gens qui donnent raison à Marie-France Malangu Kabedi Mbuyi.

Wameso a tellement réveillé les chats que l'on entend désormais tout et de partout au point l'opinion interloquée en vient à se poser des questions.

« En voulant prouver au président Félix Tshiseke-di qu'il était l'économiste congolais le plus compétent, M. Wameso a planté le décor d'une crise économique majeure à venir. Pensez-vous que Mme Kabedi (Marie-France Malangu Kabedi Mbuyi, ndlr), l'ex-gouverneure de la Banque Centrale du Congo, était si incompétente au point de ne pas savoir comment utiliser



Quand va prendre fin cette guerre féroce qui oppose le CDF et le \$US. Et qui serait en voie d'emporter la partie ? DR.

les réserves de change? Inutile de vous rappeler que c'est sous Mme Kabedi que les réserves de change ont atteint les 7 milliards de \$US. Mais malgré cela, Mme Kabedi n'avait jamais pris le risque d'intervenir directement comme l'a fait M. Wameso. Ce n'est pas parce que cette dame était incompétente. En réalité, elle était au courant des conséquences sur la population congolaise. Elle savait pertinemment qu'un taux de change qui décroche violemment est une bombe pour l'économie congolaise.

Oui, Mme Kabedi avait accès aux mêmes instruments monétaires que M. Wameso. Mais, à l'inverse, elle respectait les Congolais et avait conscience du danger que représente une baisse spectaculaire. Que dire de M. Wameso ? Lui, il se fiche totalement des conséquences. Sur Top Congo, il a insisté pour dire que c'est lui, et non une coordination des actions avec le gouvernement, qui est à la base du décrochage du taux de change. Nous voyons donc qu'il est à la recherche d'une reconnaissance et pour cela, il ne veut pas que quelqu'un d'autre s'approprie ses mérites et l'honneur d'avoir fait baisser le taux. Aujourd'hui, les opérateurs économiques, anticipant la hausse, refusent de faire chuter les prix sur les marchés, le prix du transport ne bouge pas, les commerces de détail au coin ne semblent pas être concernés par la faible dynamique de la baisse des prix. Pendant

ce temps, les Congolais se font dépouiller par les cambistes. Et inutile de rappeler que dans le secteur privé, la plupart des entreprises paient les salaires en \$US particulièrement. Nos frères et sœurs ont donc un sérieux problème à gérer. Imaginez une sœur qui touche 500 \$US, en réalité, avec le taux actuel, elle a 340 \$US voire moins. Qui portera la responsabilité de cette catastrophe ? »

« **APPRÉCIATION ÉCONOMICIDE** » ?

« Crise économique majeure » ? « Bombe pour l'économie congolaise » ? « Catastrophe » ?

« Absence de respect des Congolais » ? « Il se fiche des Congolais » ? « Il est à la recherche de la reconnaissance » ?

Ces mots peuvent sonner fort, voire très fort. Mais quel spécialiste des questions économiques ou financières au Congo ne dit pas ça ?

Prenons un cas, cité par un intervenant, trouvé sur les réseaux sociaux entrés en ébullition sur la question : le cas du carburant qui a toujours été l'indicateur des prix de tous les biens dans le pays, à commencer par celui de la mobilité des citoyens.

« Avant les mesures du gouverneur Wameso, 1\$US s'échangeait contre 2.850 CDF donnait 2.980 CDF contre 1 litre d'essence acheté à la pompe, soit 1 litre d'essence vendu à 1,0456 \$US. Au 18 octobre au lendemain des décisions de la BCC, 1\$US qui avait reculé face au CDF en s'échangeant contre 2.100 CDF (plutôt que

contre 2.980 CDF auparavant) faisait négocier le litre de gasoil contre 2.680 CDF, soit 1,276 \$US, soit plus de \$US pour 1 litre de carburant et certes moins de CDF. C'est dire que le gasoil avait revu son prix à la hausse de 22% ».

Il y a un autre, Godé Mpoy, député national, également professeur et économiste. Il y va comme certes à son rythme mais loin, en l'espèce, de ce que d'autres font désormais.

Ci-après :

« Appréciation économique du CDF au Congo: Des fortes lumières noires sur notre économie.

▲ 1. Le Congo est un État fiscal, car le gros de ses recettes proviennent de la fiscalité ;

▲ 2. Les recettes de la DGDA, de la DGRAD, des régies provinciales... sont (quasi) totalement alignées sur la parité CDF/\$US ;

▲ 3. Dans ce contexte, il y aura un déficit budgétaire profond. La masse salariale dépassant (par moment) la moitié de nos recettes courantes. Le gouvernement risque de connaître la faillite ;

▲ 4. Les revenus des ménages sont avalés par cette baisse mécanique du taux de change. Les entreprises dont les transactions se font généralement en dollars verront leurs charges augmenter à la paie qui se fait en monnaie locale... risque des congés techniques et de chômage ;

▲ 5. L'augmentation des réserves obligatoires via l'ajustement du taux CDF/\$US constitue des charges supplémentaires pour les banques com-

merciales. Cela risque de nous conduire à l'instabilité financière ;

▲ 6. Il est inadmissible qu'on recourt aux réserves de change pour faire apprécier une monnaie qui était déjà (artificiellement) stable ;

▲ 7. Les réserves de change du Congo sont les fruits des appuis du FMI et du rachat de la fiscalité, et non des excédents commerciaux. Ce détail est de taille. On y touche qu'en cas de crise ;

▲ 8. Solutions : La BCC doit arrêter immédiatement la collecte du 1er et 2ème paliers des réserves obligatoires, extourner au moins une partie de réserves obligatoires perçus lors du premier palier et se pencher sur le rapatriement des devises par les miniers. Ce n'est pas à l'économie de venir vers nous, c'est à nous d'aller vers l'économie. Si nous aimons l'économie, l'économie nous aimera ».

Puis, un long texte signé loucasalouma@yahoo.fr adressé à des professeurs émérites du secteur, Mabi Mulumba, Mokonda Bonza, Nyembo Shabani, Mukeni Lakup'tier, etc., qu'il est intéressant de lire.

Ci-après : « Je m'adresse à vous en tant que l'un des vôtres, ayant eu le privilège d'être formé dans les mêmes amphithéâtres, sous la rigueur intellectuelle de maîtres émérites qui ont façonné notre pensée économique. Pourtant, je peine à me qualifier d'économiste, car ce titre, bien plus qu'une appellation académique, est pour moi un engagement de vérité, de responsabilité et d'impact social. Porter le titre d'économiste,

c'est plus que maîtriser des théories ; c'est répondre à une vocation: celle de comprendre, diagnostiquer et transformer la société.

Un médecin soigne les corps, un juriste défend le droit et la justice sociale, mais un économiste est censé apporter des réponses concrètes à la pauvreté, au chômage, à l'inégalité, à la désespérance des masses.

Comment alors nous revendiquer économistes alors que notre peuple continue de vivre dans la précarité, que notre économie piétine, que les décisions publiques manquent d'ancrage scientifique, et que nos analyses s'effacent souvent derrière la complaisance ou le silence ?

Même dans un contexte marqué par des blocages institutionnels, politiques ou sociaux, nous avons le devoir de rester fidèles à la vérité scientifique, car celle-ci ne devrait jamais être sacrifiée sur l'autel de l'opportunisme ou de la peur.

Le savoir économique que nous avons reçu n'a de valeur que s'il est mis au service de la société, avec rigueur, courage et honnêteté ».

« Je nous invite à une introspection collective, à redonner sens à ce que nous sommes et à ce que nous prétendons incarner. Être économiste, c'est refuser la résignation. C'est s'opposer au mensonge, même technique. C'est garder la science libre, vivante et utile. Ou bien, serions-nous en train de nous transformer en « homo economicus », cet être théorique, parfaitement

(Suite à la page 6).

Les dégâts sont tels que les Congolais perdent 40% de leur pouvoir d'achat

(Suite de la page 5).

rationnel, toujours guidé par l'optimisation et le calcul d'intérêt, à force de l'avoir étudié, modélisé et intériorisé dans nos schémas de pensée ? À force de raisonner uniquement en équilibres, en courbes, en rendements marginaux et en taux d'intérêt, n'aurions-nous pas perdu de vue l'humain, ses limites, ses émotions, ses souffrances, et surtout, la complexité sociale qui échappe aux modèles ? Peut-être qu'à force de former des économistes selon des paradigmes détachés des réalités africaines, nous produisons des experts capables d'expliquer la misère sans jamais la résoudre. Il est temps de nous demander si notre savoir sert à comprendre le monde pour le transformer, ou s'il ne fait que justifier l'ordre établi, au nom d'une rationalité qui ne profite qu'à quelques-uns. Il se dit que le gouverneur actuel de la Banque Centrale du Congo est l'un des nôtres, formé à Lovanium et fort d'une carrière dans les institutions internationales». «Aujourd'hui, il se trouve au cœur de nombreuses décisions de politique économique dans notre pays. En l'écoutant récemment, il a suscité en moi une série de réflexions profondes sur notre économie. Si la clarté de son exposé technique mérite d'être saluée, je reste préoccupé par l'absence d'ouverture vers d'autres courants d'analyse et de pensée économique. La gestion monétaire d'un pays ne peut se résumer à un cercle restreint de technocrates, aussi compétents soient-ils». «Elle nécessite une démarche inclusive, mobilisant également des experts indépendants, des chercheurs universitaires et des acteurs socio-économiques de terrain. Cette posture fermée, bien qu'en apparence rigoureuse, pourrait finir par éloigner la BCC des réalités que vivent au quotidien les Congolais. Pour que les politiques monétaires aient un véritable impact, elles doivent s'articuler avec les dimensions sociales et productives de l'économie. Une réforme de la méthode s'impose: écouter, dialoguer, confronter les idées, et



Le siège de la Banque Centrale du Congo, à Kinshasa. DR.

surtout, replacer l'humain au cœur de toute politique économique. ▲ 1. Sur les causes antérieures de la dépréciation du CDF. Les explications avancées par le gouverneur ne tiennent pas à l'examen technique. Premièrement, évoquer le financement des travaux dits de «100 jours» comme cause de la dépréciation du CDF est discutable. En réalité, ces fonds provenant des réserves de change n'ont pas été injectés massivement dans le circuit économique au point d'entraîner une pression inflationniste immédiate. Le lien de causalité direct avec la chute du CDF est donc peu crédible. Deuxièmement, s'agissant des réserves obligatoires, il faut rappeler qu'elles ont pour objectifs fondamentaux de réguler la masse monétaire, de limiter les risques de liquidité bancaire, et de préserver la stabilité du système bancaire. Mais dans un environnement marqué par une thésaurisation élevée, aussi bien informelle (dans les ménages) que formelle (dans les banques), la BCC n'a qu'un contrôle partiel, voire incertain, de la masse monétaire réelle en circulation. De plus, le système de crédit étant quasi-inexistant ou dysfonctionnel, les leviers classiques de transmission monétaire sont affaiblis. En matière de stabilité monétaire, les indicateurs attendus sont un taux de change stable (et non artificiellement fixé), une inflation modérée et prévisible, une monnaie crédible qui inspire confiance. Les réserves obligatoires, en tant qu'instrument technique, ne visent pas à faire apprécier ou

déprécier la monnaie. Leur objectif est d'ordre prudentiel, pas de pilotage du taux de change. Le fait qu'elles aient été converties en \$US, en violation des règles, puis qu'elles aient perdu de leur valeur en CDF au même titre que les autres avoirs bancaires, relève d'un défaut de gestion et non d'une conséquence macroéconomique structurelle. Ainsi, l'argument selon lequel l'ajustement de leur coefficient, aurait causé l'appréciation du CDF, marque un autre défaut de gestion qui ne devrait pas passer pour une prouesse technique». ▲ «2. Sur le taux directeur de 25 %. Ce taux est l'un des plus élevés au monde, et cela ne saurait être considéré comme normal dans une économie fonctionnelle. Un tel niveau de taux même ramené à 17,5% reflète une politique monétaire de rigueur extrême, justifiable uniquement à très court terme pour contenir des déséquilibres graves. Cette vérité monétaire - qui est pourtant fondamentale - n'a pas été explicitement expliquée par le gouverneur. Et ce, très probablement pour ne pas exposer davantage le gouvernement, dont les déficits chroniques semblent être devenus une seconde nature dans la gouvernance successive, aggravés par un train de vie institutionnel démesuré et une faiblesse dans le contrôle des dépenses publiques. En éludant cette réalité, le gouverneur a préféré orienter le débat vers des explications techniques plus acceptables, tout en évitant de pointer du doigt le financement monétaire d'un déficit budgétaire structurel». ▲ «3. Sur les véritables

causes structurelles de la dépréciation du CDF. Les origines profondes de la dépréciation du franc sont connues et bien identifiées. Elles ne relèvent ni du mystère ni de la complexité technique inaccessible. Parmi ces causes, on retrouve en tête le non rapatriement systématique des devises issues des exportations, notamment par les grandes entreprises minières. Ces dernières, tout en réalisant des profits colossaux, ont contourné les obligations légales, conservant leurs devises à l'extérieur. Ce sont les mêmes curieusement qui monopolisent des lignes de crédit pour leurs dépenses de fonctionnement, asséchant ainsi les capacités de crédit du reste de l'économie. Cette captation des ressources prive les PME, les ménages et les autres acteurs économiques d'un accès aux financements, paralysant ainsi la croissance endogène. À cela s'ajoute l'absence incompréhensible de réserves stratégiques en or, alors même que le Congo en est l'un des plus grands producteurs mondiaux. Ce paradoxe illustre une grave déconnexion entre la richesse naturelle du pays et la gestion de sa politique monétaire. Autre facteur aggravant : le recours systématique à des paiements d'urgence, non planifiés et non adossés à une logique économique claire. Ces décaissements intempestifs alimentent un déséquilibre budgétaire chronique et témoignent d'un manque de discipline dans la gestion publique cautionné par la BCC. Malheureusement, plutôt que de s'attaquer à ces causes structurelles évidentes, le gouverneur

semble dériver le débat vers des pistes hasardeuses. Il est notamment regrettable de le voir faire appel à la création d'un fonds de pension par capitalisation, censé mobiliser une jeunesse déjà sans emploi, sans toit, et profondément désillusionnée. Or, proposer un tel mécanisme dans un contexte où le système de retraite actuel est lui-même défaillant et sans crédibilité, relève d'une fuite en avant qui risque d'aggraver la défiance envers les institutions. Il faut déplorer en outre l'exemple de l'Italie pour justifier l'action monétaire unilatérale de la BCC, oubliant de reconnaître la mafia d'État qui y sévissait. Au lieu de proposer des solutions réalistes et prioritaires, on assiste à un discours technocratique déconnecté des réalités sociales et économiques du pays, avec des mesures qui ressemblent plus à des tâtonnements qu'à de véritables réformes de fond. Enfin, posons-nous la question centrale suivante : une monnaie locale qui s'échange à 2.800 CDF pour 1 \$US mérite-t-elle réellement d'être réévaluée à 2.300 CDF, alors même que les prix des biens et services restent rigides et ne s'ajustent pas à cette appréciation ? Objectivement non. Réévaluer une monnaie locale de 2.800 CDF à 2300 CDF pour 1 \$ dans un contexte où les prix des biens et services sont rigides (c'est-à-dire qu'ils ne baissent pas en réaction à l'appréciation du taux de change) n'a que peu de sens économique, et peut même être contre-productif. Voici pourquoi : 1. L'appréciation théorique du CDF ne se traduit pas en baisse des prix si les prix en CDF restent élevés malgré la «force» retrouvée du CDF, cela signifie que le pouvoir d'achat du citoyen ne s'améliore pas. L'économie réelle ne ressent aucun gain, et le consommateur reste pénalisé. 2. Effet négatif sur la compétitivité. Une monnaie trop forte pénalise les exportations en les rendant plus chères à l'étranger. Elle encourage les importations, ce qui peut aggraver le déficit commercial si la production locale est faible. 3. Distorsion de marché. Une telle réévaluation

sans fondements économiques solides peut entraîner des marchés parallèles, du stockage spéculatif, ou une fuite vers le \$US». ▲ «4. Désalignement avec la réalité économique. Si l'appréciation n'est pas soutenue par une croissance réelle, un afflux de devises, ou une politique fiscale saine, elle devient une illusion monétaire. Conclusion. Réévaluer artificiellement une monnaie dans un environnement à forte rigidité des prix dans un cadre macroéconomique qui se recherche est inutile, voire risqué. Mieux serait de stabiliser le taux de 2800 FC, renforcer la production intérieure, rétablir la confiance, puis laisser le marché ajuster le taux de manière crédible et durable. Certes, dans tous ces textes comme dans d'autres, il y a parfois de la dramatisation qui peut parfois s'expliquer. Les comptes en banque sont à 90 % en \$US et 10 % en CDF. On y trouverait au total plus de 10 milliards de \$US, explique au Soft International un autre spécialiste. Qui poursuit : «Les paiements d'impôts se feront via des transferts de compte à compte au taux du jour. Donc les perdants sont des deux cotés. L'entreprise dépensera plus en \$US du fait du taux si les régies exigent des CDF. Mais l'État perdra au niveau de ses dépenses si les prix ne baissent pas. De là à aller en faillite, il y a un grand pas car l'État peut toujours créer des arriérés auprès de ses fournisseurs, fonctionnaires et autres. Quant au petit peuple vivant en villes, tant que les prix du transport ne baisseront pas, les prix des vivres resteront figés dans les Zando. Il ne profitera pas du renforcement du CDF. Pour ceux qui vont dans les Kin Marchés, ils feront leurs achats en CDF convertis au taux ancien de 2.700. Ils perdront davantage s'ils utilisent des dollars. Le grand problème c'est aussi l'insuffisance des CDF, 10 % en banque. En cash en circulation combien il y a ? La BCC ne risquera pas d'injecter des CDF puisqu'elle vient de les soustraire sur le marché par l'injection de 50 millions de \$US, soit environ 135 milliards CDF». T. MATOTU ■

PRODUITS À VARIATION SIGNIFICATIVE SELON L’UNITÉ DE MESURE
CÉRÉALES ET FARINES

Produit	Grande unité	Variation	Petite unité	Variation
Riz (Sacs 25–50 kg)	-16 % à -32 %	Baisse forte et alignée sur le taux	Verre/Kopo: -7 % à -11 %	Baisse atténuée
Farine de froment	-11 % à -16 % (Sacs)	Baisse notable	1 kg ou verre: -3 % à -8 %	Transmission partielle
Semoules	-8 % à -29 % (Sacs 25 kg)	Baisse marquée	Kopo/verre: -3 % à -8 %	Effet plus faible en détail

PRODUITS HALIEUTIQUES ET VIANDES

Produit	Grande unité	Variation	Petite unité	Variation
Poisson chinchard & mabundu	Cartons 10–30 kg: -25 % à -49 %	Effet de change pleinement transmis	1 kg: -11 % à -25 %	Transmission partielle
Mbongo, Mpiodi, Tilapia	Cartons 10–20 kg: -14 % à -38 %	Fort ajustement	1 kg: -13 % à -20 %	Baisse plus modérée
Poulet importé	Cartons 10 kg : -17 % à -25 %	Baisse nette	1 kg: -16 % à -32 %	Alignement fort sur le change

HUILES COMESTIBLES

Produit	Grande unité	Variation	Petite unité	Variation
Huiles raffinées locales (Regina, Oki, Simba)	Bidons 10–25 L : -17 % à -26 %	Forte baisse	1 L / 72 cl : -11 % à +18 %	Comportement inverse selon taille
Huiles de palme locales	25 L : -2 % à -6 %	Réduction faible	30–72 cl : +18 % à +24 %	Hausse sur petites unités

PRODUITS LAITIERS

Produit	Grande unité	Variation	Petite unité	Variation	Observation
Laits en poudre 1,8–2,5 kg	-11 % à -16 %	Effet de change marqué	400–900 g	-7 % à -12 %	Baisse partielle
Laits liquides (1 L)	-18 % à +14 % selon marques	Hétérogène	Petits formats (78 g)	±5 %	Stabilité apparente

SYNTHÈSE COMPARATIVE

Type d’unité	Fourchette moyenne de variation	Niveau de répercussion
Grandes unités (sacs, cartons, bidons, sacs de ciment)	-18 % à -28 %	Répercussion forte et quasi proportionnelle au taux de change
Petites unités (verres, bouteilles, kopos,)	-5 % à -10 %	Répercussion faible, souvent inférieure à la moitié du taux
Marché global	≈ -13 %	Effet de change partiel (environ 50 % transmis)

BULLETIN SPECIAL TAUX DE CHANGE OCTOBRE 2025 (MOYENNE DE PRIXCOURANT)

		Prix prelevé dans la semaine du 15 au 21 Septembre	Prix prelevé dans la semaine du 12 au 16 octobre	Variation en %
BOISSONS				-6%
BOISSONS ALCOOLISEES				
33 EXPORT				
	BOUTEILLE 65 CL	4 437,50	4 166,67	-6%
BEAUFORT				
	BOUTEILLE 33 CL	2 990,00	2 850,00	-5%
	BOUTEILLE 50 CL	3 465,60	3 483,33	1%
CASTEL				
	BOUTEILLE 50 CL	3 448,26	3 522,50	2%
	BOUTEILLE 65 CL	3 833,33	4 000,00	4%
DOPPEL				
	BOUTEILLE 50 CL	3 062,50	3 166,67	3%
HEINEKEN				
	BOUTEILLE 30 CL	3 166,67	3 000,00	-5%
	BOUTEILLE 33 CL	2 612,50	2 825,00	8%
	BOUTEILLE 50 CL	3 480,00	3 592,86	3%
LEGEND				
	BOUTEILLE 30 CL	2 833,33	3 000,00	6%
	BOUTEILLE 33 CL	2 375,00	2 250,00	-5%
	BOUTEILLE 50 CL	3 340,91	3 500,00	5%
MUTZIG				
	BOUTEILLE 33 CL	2 500,00	2 833,33	13%
	BOUTEILLE 50 CL	3 266,67	3 400,00	4%
NKOY				
	BOUTEILLE 65 CL	5 318,80	3 916,67	-26%
NKOY LIKOFI				
	BOUTEILLE 50 CL	2 979,17	2 928,57	-2%
PRIMUS				
	BOUTEILLE 65 CL	3 700,00	4 000,00	8%
	BOUTEILLE 72 CL	3 880,95	3 875,00	0%
TEMBO				
	BOUTEILLE 33 CL	3 046,00	2 800,00	-8%
	BOUTEILLE 65 CL	5 043,53	4 916,67	-3%
TURBO				
	BOUTEILLE 50 CL	2 982,14	2 785,71	-7%

BULLETIN SPECIAL TAUX DE CHANGE OCTOBRE 2025 (MOYENNE DE PRIXCOURANT)

		Prix prelevé dans la semaine du 15 au 21 Septembre	Prix prelevé dans la semaine du 12 au 16 octobre	Variation en %
VICTOIRE				
	BOUTEILLE 50 CL	2 700,00	2 333,33	-14%
BOISSONS NON ALCOOLISEES				
COCA-COLA				
	BOUTEILLE 30 CL	2 440,45	2 183,33	-11%
	BOUTEILLE 50 CL	2 929,23	2 808,33	-4%
ENERGIE MALT				
	BOUTEILLE 33 CL	2 521,67	2 200,00	-13%
FANTA				
	BOUTEILLE 30 CL	2 453,04	2 183,33	-11%
	BOUTEILLE 50 CL	2 945,56	2 808,33	-5%
MALTINA				
	BOUTEILLE 33 CL	2 564,17	2 200,00	-14%
SPRITE				
	BOUTEILLE 30 CL	2 469,33	2 120,00	-14%
TOP				
	BOUTEILLE 30 CL	1 942,50	1 750,00	-10%
	BOUTEILLE 50 CL	2 581,20	2 516,67	-3%
VITALO				
	BOUTEILLE 30 CL	2 443,16	2 183,33	-11%
	BOUTEILLE 50 CL	2 939,09	2 808,33	-4%
XXL				
	BOUTEILLE 30 CL	2 459,44	2 058,33	-16%
CEREALES				
FARINE DE FROMENT				
FAB				
	SAC 45 Kg		85 000,00	
MIDEMA				
	SAC 45 Kg	98 187,90	87 000,00	-11%
	SAC 50 KG	108 650,00	94 000,00	-13%
TRIGO				
	SAC 50 KG	106 694,44	90 000,00	-16%
FARINE DE MAIS				
MASANGU				
	DEMI	1 294,44	1 300,00	0%
	EKOLO	2 318,18	2 500,00	8%
	KOPO	1 150,00	1 300,00	13%
	SAC 25 KG	50 000,00	50 000,00	0%
	SAKOMBI	900,00	900,00	0%
	VERRE	471,43	450,00	-5%
MAIS EN GRAINS				
MASANGU YA MBUMA				
	EKOLO	2 057,89	2 500,00	21%
	SAC ALLONGE	205 625,00	170 000,00	-17%
	SEAU VUE CLAIRE	7 307,69	5 500,00	-25%
PAINS				
UPAK				
	BAGUETTE	747,06	750,00	0%
	CARRE	732,35	750,00	2%
	PISTOLET	405,88	400,00	-1%
VICTOIRE				
	BAGUETTE	500,00	420,00	-16%
	CARRE	570,59	480,00	-16%
RIZ				
AA				
	SAC 25 KG	61 740,00	60 650,00	-2%
AIGLE				
	SAC 25 KG	62 175,91	47 935,00	-23%
BABA				
	SAC 25 KG	65 044,55	51 966,43	-20%
	SAKOMBI	1 572,73	1 300,00	-17%
	VERRE	836,36	775,00	-7%
BB				
	EKOLO	4 284,62	3 000,00	-30%
	KOPO	1 993,75	1 500,00	-25%
	SAC 25 KG	66 363,24	56 035,71	-16%
	SAKOMBI	1 562,50	1 300,00	-17%
	VERRE	850,00	775,00	-9%
ELEPHANT				
	KOPO	1 880,00	1 500,00	-20%
	SAC 25 KG	61 060,00	49 750,00	-19%
	SAKOMBI	1 540,00	1 300,00	-16%
	VERRE	740,00	1 000,00	35%
EXTRA				
	SAC 25 KG	59 720,00	65 000,00	9%
LION				
	EKOLO	4 186,67	3 000,00	-28%
	KOPO	1 932,50	1 500,00	-22%
	SAC 25 KG	64 298,67	54 308,33	-16%
	SAC 50 KG	140 407,78	158 950,00	13%
	SAKOMBI	1 610,53	1 300,00	-19%
	VERRE	866,67	775,00	-11%

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assène-t-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclencher la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Alerte rouge sur les pistes du Kwilu en vue de la tenue de la Conférence des Gouverneurs



Le président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, Tryphon Kin-kiey Mulumba en visite d'inspection à l'aéroport de Bandundu ville avec les autorités provinciales, le président de l'Assemblée provinciale Claude Kumpel Mpasi et le gouverneur Philippe Akamituna Ndolo. DR.

Le grand événement de gouvernance publique - la XIII^{ème} Conférence des Gouverneurs - annoncé par le président de la République à l'issue de la XII^{ème} Conférence des Gouverneurs tenue le 10 juin 2025 à Kolwezi, province du Lualaba, dans l'espace Grand Katanga, projeté pour se dérouler fin décembre 2025, dans la province du Kwilu, aura lieu ou pas ?

À commencer par la question de lieu : si cette rencontre doit se tenir en décembre, c'est-à-dire dans deux mois, dans quelle ville aura-t-elle lieu ? À Bandundu Ville, la capitale de la province du Kwilu ou, à Kikwit, la grande ville de l'espace Grand Bandundu ? Poser cette question revient à s'interroger sur les infrastructures d'accueil. La province du Kwilu est-elle aujourd'hui en capacité d'accueillir un événement d'importance nationale voire internationale dès lors que cette conférence ne verra pas seulement arriver les personnalités congolaises,

elle verra aussi arriver des personnalités étrangères ? Du coup, quelle ville en l'espèce pourrait recevoir plus dignement cette conférence ? Sur papier, aucun doute n'existe : c'est Bandundu, le siège des institutions provinciales. Cela reviendrait naturellement à lui reconnaître sa place sur l'échiquier administratif et politique provincial et, du coup, national. Mais la ville, située au nord de la province, entre Kwamouth, Mushie et Semendwa, n'est malheureusement pourvue d'aucune infrastructure susceptible d'accueillir un événement qui drainerait des centaines de personnalités. Elle ne dispose ni d'un immeuble pouvant recevoir cet événement, ni d'hôtels ou des maisons qui pourraient loger des centaines d'invités.

VOLONTÉ ET DÉTERMINATION.

Dans une autre vie, sous la présidence de Joseph Kabila, c'est Kikwit, plus au sud de la province, qui avait déjà abrité, dans l'espace Grand Bandundu, une conférence des gouverneurs. En partant de Kinshasa, sur la route nationale n°1, on glisse jusqu'à Kikwit après sept heures de route en passant par Kenge, la capitale du Kwango, l'une

des trois provinces de l'ex-Bandundu, et Masi-manimba, le chef-lieu de l'un des cinq territoires de la province du Kwilu, avec Bagata, Bulungu, Gungu et Idiofa. Cette RN n°1 reste nul doute l'une des plus belles avenues du pays qui vient d'être par ailleurs réfectionnée par l'Office des Routes. Rejoindre par la voie terrestre, la ville de Bandundu, située au confluent des rivières Kwilu, Kwango et Kasaï, n'est possible qu'en passant par une rivière dans un sens ou dans l'autre, qu'il faut traverser par un bac tiré par bateau, à la suite d'absence de ponts. Quand il s'agit d'un événement qui draine des centaines de personnalités du monde politique mais aussi économique, l'exercice devient difficile voire impossible sur des pistes aussi poussiéreuses et infranchissables qui ne figurent sur aucune carte géographique, qui deviennent inaccessibles pendant la saison des pluies comme c'est le cas aujourd'hui. Outre cela, l'axe routier le plus facile est la RN 17 Mongata-Masiambio-Bandundu ville dont les accès sont aujourd'hui périlleux suite aux attaques que ne cesse de commettre la milice Mobondo qui a fait, de-

puis 2022, plus de 1.000 morts, selon un bilan provisoire dressé par les FARDC, les Forces armées congolaises. « S'il faut faire un bilan partiel des opérations de traque des miliciens Mobondo dans les opérations Ngemba, sur l'axe Kwamouth-Bagata, nous remarquons sur terrain des scènes d'horreur dignes d'un film d'Hollywood et qui font froid au dos. Depuis l'année 2022 jusqu'à ce jour, nous avons enregistré plus de 1.000 personnes tuées du côté civil, sans compter les agents de l'ordre tombés sur le champ de bataille », a déclaré début mars, à Kikwit, le capitaine Antony Mwalushayi, le porte-parole des Opérations « Ngemba » de la XI^{ème} région militaire du Grand Bandundu. Dans ces conditions, qui irait s'aventurer sur cette voie ? Quelles chances restent au Kwilu d'accueillir dans deux mois cette conférence ? À croire tous les techniciens, très peu ! Sauf à booster la voie aérienne, la seule aujourd'hui qui relie la ville de Bandundu avec l'extérieur. À condition cependant de réhabiliter l'aéroport de Basoko, l'aéroport de la ville de Bandundu, qui est actuellement desservi par trois ou quatre com-

pagnies aériennes par des « avions de brousse ». Sauf que le délai, pour l'exécution des travaux, d'ici le mois de décembre, devient chaque jour qui passe, difficile à tenir. Dans une correspondance officielle du Directeur général de l'Office des Routes, le professeur Jeanneau Kikangala Ngoy, datée du 13 octobre 2025, adressée aux plus hautes personnalités du pays, avec ampliation au Président de la République, dont Le Soft International a pris connaissance, les questions qui se posent pour la tenue en décembre de cette conférence paraissent pour l'instant insurmontables à moins d'une volonté et d'une détermination au plus haut niveau du pays. Une convention signée fin juillet 2025 entre la Régie des Voies Aériennes-SA, société de l'État actionnaire unique, qui gère une cinquantaine d'aéroports du pays et l'Office des Routes pour des travaux de réhabilitation des chaussées aéronautiques de l'aéroport national de Bandundu fait face à de nombreux défis. En premier, l'absence de bitume sur le marché, mais aussi l'absence dans l'espace Grand Bandundu des carrières des concassés recommandés pour le béton bitumineux outre

l'absence des matériaux pour l'asphaltage et le concassage. Si une commande de 40 tonnes de bitume a pu être faite à Kinshasa par l'Office des Routes qui a déjà perçu une partie de la somme réclamée à la Régie des Voies Aériennes-SA (près de 1 million cinq cent mille \$US pour les aéroports de Bandundu et de Kikwit), la question reste de savoir comment ces tonnes de bitume seront livrées à Bandundu ville et à quel moment dès lors que, s'agissant de la piste aérienne de Basoko, elles doivent emprunter la voie fluviale. Pour l'aéroport de Kikwit, appelé aussi l'Aéroport de Nzinda, le début des travaux fait face aux mêmes problèmes, à en croire le Directeur général Jeanneau Kikangala Ngoy. Soit, rupture des concassés, rareté de bitume, absence d'engin finisseur pour la pose d'enrobés, etc. Face à ces difficultés, le professeur Jeanneau Kikangala Ngoy appelle à « l'implication du Gouvernement central pour toute solution urgente pour l'exécution totale si possible des travaux sur l'aéroport national de Bandundu avant la tenue de la conférence des Gouverneurs ».

Il propose de ramener et

(Suite en page 12).

À Kikwit, sur la piste détruite et spoliée de l'aérodrome de Nzinda



À l'aérodrome de Kikwit, avec les autorités municipales en tête le maire de la ville, Abe Ngiam Katshiaka et des bourgmestres des communes, le président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, Tryphon Kin-kiey Mulumba en visite d'inspection. DR.

(Suite de la page 11).

d'installer à Bandundu ville l'usine d'asphaltage présentement à Kikwit en vue de poursuivre le renforcement de la piste après la tenue de cette conférence. L'Office des Routes appelle le Gouvernement central à financer le transport et l'installation des usines d'asphaltage et de concassage acquises depuis 2010. Le président du Conseil d'Administration de la Régie des Voies Aériennes-SA, RVA-SA, le professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba qui a débarqué, le 4 octobre dernier, sur l'aéroport de Basoko, pour la troisième fois en un an, en mission d'inspection des plateformes aéroportuaires, avant de se rendre par la route, de Bandundu ville à Kikwit, où il inspectait l'Aéroport de Nzinda pour la deuxième fois, a fait le même constat. Il pense qu'en dehors d'une « volonté ferme et déterminée du pouvoir central », le rendez-vous de décembre pourrait ne pas avoir lieu. Il s'est engagé d'informer les plus hautes autorités du pays de cette situation. Certes, si l'absence d'infrastructures à Bandundu ville et à Kikwit ne peuvent être un problème pour un homme politique appelé constamment à aller voir et vivre les

réalités des populations de l'arrière-pays, la question majeure, pour le président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, reste d'atteindre le site. Bandundu ville ou Kikwit ? Aucune des pistes de ces deux aéroports ne saurait accueillir l'avion présidentiel dans certaines conditions de sécurité et de sûreté et certainement pas le nombre d'aéronefs qui seraient appelés à se poser pour cet événement. À Kikwit, par exemple, outre qu'elle est abîmée et prise d'assaut par des riverains, deux têtes d'érosion menacent la piste aérienne. Dans une présentation faite le 6 octobre au président du Conseil d'Administration de la RVA-SA, le chef d'aérodrome de Kikwit, Michel Esungi Bakanyaka a été explicite. Il a insisté sur « le dossier préoccupant de spoliation de l'emprise aéroportuaire » avec « des occupations anarchiques installées aux abords voire à l'intérieur de la zone aéroportuaire », ce qui « entraîne une présence incontrôlée de personnes et la divagation d'animaux (chèvres, porcs, vaches, chiens, volailles etc..) sur la piste, particulièrement lors des phases d'atterrissage et de décollage ». Michel Esungi Bakanyaka a déclaré

que « cette spoliation et cet envahissement du site aéroportuaire ont atteint des proportions inquiétantes avec comme conséquences la menace de la destruction de la piste d'envol par les eaux de pluie provenant des toitures des maisons des spoliateurs. Ce ruissellement des eaux entraîne sable et déchet sur la piste et crée déjà une érosion qui avance à pas de géant vers la piste. Ces maisons construites dans le site aéroportuaire perturbent la propagation des ondes radioélectriques, constituent une entrave à la circulation aérienne et expose la population environnante à un risque majeur pour la sécurité aérienne et compromet la conformité de notre aéroport aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, OACI ».

LES QUESTIONS DU PERSONNEL.

Michel Esungi Bakanyaka a sollicité « un appui ferme pour la sécurisation de l'emprise aéroportuaire, le dégagement de la zone de sécurité, ainsi que la poursuite effective des travaux de réhabilitation de la piste ». De poursuivre : « Nous faisons face à plusieurs autres défis matériels: le salon d'honneur se trouve dans un état de

vétusté avancé, nécessitant une rénovation urgente pour offrir un cadre d'accueil digne aux autorités et aux passagers VIP. Nous manquons cruellement de matériels de lutte contre l'incendie (extincteurs, tenues et équipements de première intervention), indispensables pour la sécurité opérationnelle. L'aérodrome dont la piste a une longueur de 1.570 m et une largeur de 30 m ne dispose pas d'un véhicule de service pour assurer les inspections régulières de la piste et suivi des activités techniques surtout en période de pluie. La police aéroportuaire manque de tenues et de moyens logistiques adéquats pour accomplir efficacement ses missions de sécurité et d'ordre ». Puis : « Depuis l'année 2020, à la suite de la pandémie de COVID-19, la compagnie aérienne KinAvia, qui desservait régulièrement Kikwit a suspendu ses activités. Cette interruption a fortement affecté la dynamique de notre aéroport, tant sur le plan opérationnel que financier. Nous ne recevons que des Vols Non Réguliers, VNR, pour des affrètements. Nous saluons les efforts constants de l'Administration centrale de la RVA-SA, notamment pour les salaires et l'approvisionnement

en carburant du groupe électrogène alimentant la station VSAT. Toutefois, la quantité allouée mérite d'être revue à la hausse, car les équipements photovoltaïques arrivés depuis 2020 ne sont toujours pas installés. Leur activation allègerait considérablement la charge énergétique et améliorerait la continuité de nos services ». Et les questions sociales ne sauraient être ignorées. Elles ont été exposées au président du Conseil d'Administration par le chef d'aérodrome de Kikwit. « Sur le plan social, la situation demeure préoccupante : nous attendons encore le salaire du mois de septembre 2024, ainsi que les frais scolaires des années 2022, 2023 et 2025 sans compter les arriérés de 40 mois antérieurs additionnés aux 08 mois de mai à décembre 2020 sont toujours impayés. Les gratifications des années 2013 à 2020 et 2022 ne sont jamais payées. Malgré des contraintes, le personnel continue d'accomplir sa mission avec courage et sens du devoir. Notre effectif, hélas, est en baisse constante à cause des départs à la retraite. Trois agents supplémentaires quitteront le service cette année, ne laissant qu'un total de six agents actifs pour assurer

l'ensemble des activités de l'aéroport ». Mêmes propos entendus de la part du Représentant des Travailleurs, Emmanuel Ntesa Banudjika, qui a insisté sur les frais scolaires (« à ce jour, aucun versement n'a été effectué par l'Administration centrale, alors même que la rentrée scolaire 2025 est déjà effective »), sur les vivres frais (« ils ne sont pas toujours perçus ; les travailleurs sont privés d'un appui pourtant essentiel dans ce contexte de vie difficile surtout lors des festivités de fin d'année »). Mêmes doléances formulées à l'Aéroport de Basoko. Le commandant Makolo Muza qui a expliqué par exemple qu'« un aéroport national devrait avoir 38 Agents et Cadres mais celui de Bandundu ville ne dispose que de 16 agents et cadres dont 11 temporaires avec un contrat à durée déterminée, CDD, et 5 agents et cadres actifs. Pire encore parmi les 5 actifs, 2 iront en retraite au cours de cette année ». Il a demandé au président du Conseil d'Administration de la RVA-SA d'appeler la direction générale de l'entreprise de faire signer un contrat définitif à ces agents CDD « qui ont servi la RVA-SA pendant 10 ans ».

D. DADEI ■

Une mission du FMI attendue au Haut Katanga pour la 2ème revue du programme de Mme Suminwa

Une mission du Fonds monétaire international, FMI, a entamé mercredi 22 octobre à Lubumbashi, la capitale de la province du Haut-Katanga, la 2ème revue du programme triennal que met en œuvre le gouvernement congolais dirigé par la Première ministre, Mme Judith Suminwa Tuluka.

Des échanges sont

prévus notamment avec les miniers. Une visite du poste frontalier de Kasumbalesa est également prévue. Les experts du FMI sont attendus samedi 25 octobre à Kinshasa pour la suite du programme. Ils boucleront leur séjour autour du 4 novembre. Avec leurs interlocuteurs du gouvernement congolais, de l'administration, des régies financières et de la Banque centrale du Congo, l'équipe du Fonds monétaire international passera au crible les critères

quantitatifs et les repères structurants liés aux objectifs du programme économique et financier soutenu par le FMI au titre de la Facilité élargie du crédit, FEC.

\$US 2,8 MILLIARDS ANNONCÉS. L'équipe venue de Washington et le gouvernement congolais doivent parvenir à un accord d'abord au niveau des services pour cette 2ème revue. Cet éventuel accord ainsi que le rapport de

mission devront être examinés dans les prochaines semaines en vue de la validation par le conseil d'administration de cette institution de Bretton Woods. Ce qui devrait permettre de déclencher le décaissement d'une nouvelle tranche d'environ 260 millions de \$US en faveur du Congo. Il faut rappeler que le FMI avait annoncé le 10 septembre dernier un financement de près de 2,8 milliards de \$US en faveur du Congo, destiné à soutenir le

programme économique national et les efforts de transition climatique. L'information a été donnée par Calixte Ahokpossi, chef de mission du FMI pour le Congo lors d'une rencontre à Kinshasa avec le Vice-Premier ministre du Budget, Adolphe Muzito Fumunshi. Selon Calixte Ahokpossi, deux volets de financement sont prévus par le FMI : le premier relève du programme économique classique, la Facilité élargie de crédit, FEC, le second provient du Fonds pour la Résilience et la Durabilité FRD, un nouveau mécanisme destiné à accompa-

igner les actions de lutte contre le changement climatique. Ces ressources seront libérées par étapes, en fonction des résultats des revues conjointes avec le gouvernement congolais. La deuxième revue est d'ailleurs en préparation, dans le cadre de la mission technique actuellement à Kinshasa. Le FMI avait rappelé que ce soutien financier a été validé par son Conseil d'administration en juin dernier. L'enjeu est désormais de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints, notamment pour garantir une bonne préparation et une

exécution efficace du budget 2026. « Nous avons également échangé sur le cadre global du budget 2026 et sur les mesures nécessaires à sa mise en œuvre. La prochaine mission aura pour tâche d'évaluer le niveau d'atteinte des cibles convenues », avait précisé Calixte Ahokpossi. Ce financement s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre le FMI et la RDC, qui vise à consolider la stabilité macroéconomique, renforcer la gestion des finances publiques et soutenir les réformes structurelles, dans un contexte marqué par les défis climatiques.

Le nobium et le nickel en recul sur les marchés

Deux produits majeurs de l'économie congolaise, le concentré niobium, l'un des produits miniers du Congo, s'est négocié à 5.629,12 \$US la tonne, et le nickel ont vu leurs prix de vente baisser à l'international.

La semaine allant du 20 au 25 octobre a vu le concentré de nobium passer à 5.629,12 \$US contre 6.417,60 \$US la semaine précédente, enregistrant une baisse de 12,28 % à l'international, selon les mercuriales consultées par les médias congolais. «Le concentré de niobium observe une baisse de prix sur les marchés internationaux durant la semaine du 20 au 25 octobre 2025. Le prix de la tonne se négocie à 5629,12 \$US contre 6417,60 \$US la semaine précédente, soit une baisse de 12,28% », écrivent les mercuriales du ministère du Commerce extérieur. Comparé aux autres semaines, le prix du concentré de niobium a observé une hausse sur les

marchés internationaux durant la période du 13 au 18 octobre 2025. Il s'est négocié à 6.417,60 \$US contre 5.617,36 \$US la semaine précédente, soit une hausse de 14,24%. La hausse, la baisse et la stabilité des prix des produits miniers marchands, agricoles et menus forestiers, a précisé le document, sont consécutives à l'offre et à la demande sur les marchés internationaux ainsi qu'à la chaîne d'approvisionnement.

IMPACT SUR L'ECONOMIE. Ces fluctuations ont un impact direct sur l'économie congolaise, fortement dépendante des exportations des matières premières, notamment dans le secteur minier. Il convient de rappeler que le niobium est utilisé essentiellement dans la fabrication de l'acier. Il permet d'obtenir des alliages d'acier plus légers et plus résistants. Le prix de la tonne de nickel, l'un des autres produits miniers d'exportation du Congo, a observé une baisse de 0,20% à l'international en se négociant à 13.380,82 \$US au 20 octobre 2025 contre

13.408,16 \$US une semaine auparavant, selon un communiqué du ministère du Commerce Extérieur. «La tonne de nickel observe une baisse de prix sur les marchés internationaux durant la semaine du 20 au 25 octobre 2025 en se négociant à 13.380,82 \$US contre 13.408,16 \$US la semaine précédente, soit une baisse de 0,20% la tonne», a-t-on lu. Comparé à la semaine précédente, le prix du nickel a accusé une hausse de 0,41% sur les marchés internationaux durant la période du 13 au 18 octobre 2025, la tonne étant vendue à 13.408,16 \$US contre 13.352,60 \$US la semaine précédente. La hausse, la baisse et la stabilité des prix des produits miniers marchands, précisé le document du ministère du Commerce Extérieur, sont consécutives à l'offre et à la demande sur les marchés internationaux ainsi qu'à la chaîne d'approvisionnement. Ces fluctuations ont un impact direct sur l'économie congolaise, fortement dépendante des exportations des matières premières, notamment dans le secteur minier. La production mon-

diale minière de niobium est dominée par le Brésil et le Canada qui exploitent des gisements pyrochlore et de coltan. Quant au nickel, la production mondiale minière est dominée par l'Indonésie, l'Australie, le Brésil et les Philippines. Le nickel est un métal polyvalent apprécié pour sa solidité, sa résistance à la corrosion et sa capacité à résister à des températures extrêmes. Le niobium est le 41e élément du tableau de Mendeleïev. Bien que cette dénomination soit reconnue sur le plan international, le niobium est encore parfois nommé columbium aux États-Unis, et c'est un métal tendre, assez dense, réfractaire. Le nickel est utilisé principalement dans la fabrication de l'acier inoxydable en raison de sa solidité et de sa résistance à la corrosion, mais il est aussi essentiel dans la production de batteries pour véhicules électriques et pour des applications aérospatiales et médicales. Il est principalement utilisé dans la production d'acier inoxydable et dans un large éventail d'industries et de produits de consommation courante.

Le début des contrôles techniques par la fourrière est annoncé pour novembre

Soyons-en clair : il ne s'agit pas seulement de donner de l'argent au trésor public congolais. Il s'agit aussi et surtout de rendre la mobilité possible et la vie vivable dans la ville de Kinshasa.

Qui ne sait que si la capitale congolaise offre l'image de chaos dans la rue avec possibilité l'un de ces quatre matins de se transformer en un parking géant où aucun véhicule ne saurait rouler, cela est aussi dû à l'état des véhicules qui circulent et donc à l'absence de contrôle technique de ces moyens de transport. Que de véhicules tombent en panne au milieu de la chaussée sans possibilité de les sortir, ce qui bloque la circulation pendant des heures. Parviendra-t-on à imposer le contrôle technique des véhicules des Congo-

lais quand chaque mesure annoncée est vouée à l'échec. Le cas, par exemple, de cette idée de l'instauration de voies à sens unique sur certains tronçons et qui a été classée sans suite peu de jours plus tard. Reste que le bouclage général pour le contrôle technique des véhicules à Kinshasa est annoncé pour le 3 novembre par la Régie des fourrières et de contrôle technique, RFCK, selon un communiqué signé par son directeur, Joseph Kasinzi. D'après ce communiqué consulté mercredi par les médias, « la Régie des fourrières et de contrôle technique des véhicules de Kinshasa, RFCK, annonce le bouclage général pour le contrôle technique au 3 novembre sur toute l'étendue de la ville ». Le document de cet établissement public rappelle à l'ensemble des personnes physiques et morales, notamment les responsables des entre-

prises publiques et privées, les représentants des organismes internationaux, les ambassades accréditées à Kinshasa ainsi que les responsables des institutions nationales et provinciales qu'ils sont tenus de soumettre leurs véhicules au contrôle technique auprès des centres agréés disséminés à travers la ville de Kinshasa. Ce contrôle revêt un caractère obligatoire, a précisé le communiqué de Joseph Kasinzi, directeur de cet établissement public, qui indique que la date limite pour effectuer ce contrôle est fixée au 1er novembre. À cet effet, Joseph Kasinzi exhorte la population à ne pas attendre l'expiration de ce délai, car aucune excuse ne sera tolérée, a précisé le document. Cette opération vise à vérifier les véhicules n'ayant pas effectué leur contrôle technique et donc pas en état de prendre la route.

Ces trois grandes nouveautés qui font du bruit dans la technologie et l'univers du jeu vidéo

Mise en lumière de trois grandes nouveautés qui font parler dans l'univers du jeu vidéo et de la technologie. ASUS et Xbox lancent le ROG Ally X, une console portable Windows améliorée et le dispositif portable officiel de l'écosystème Xbox.

Il intègre Game Pass et Xbox Cloud Gaming, permettant de continuer des parties entre console de salon et portable, et supporte les jeux Steam, Epic Games ou Xbox sous Windows 11.

Apple dévoile l'iPhone 17 Pro, optimisé pour le jeu, avec la puce A19 Pro pour exécuter des jeux AAA localement, un écran ProMotion 120 Hz, un refroidissement par chambre à vapeur, et la compatibilité GeForce Now, Xbox Cloud et DualSense.

Google présente le Pixel Fold 10 Pro, un téléphone pliable haut de gamme avec processeur Tensor G4, écran OLED 7,9 pouces 120 Hz, charnière robuste, caméra IA de 50 Mpx, idéal pour la productivité et le divertissement.

Les ROG Xbox Ally et ROG Xbox Ally X sont désormais disponibles, prêtes à vous accompagner partout, pour avoir sous la main vos jeux, où que vous soyez. Conçues en partenariat avec ASUS et AMD, ces nouveaux appareils portables réunissent la puissance de l'expérience Xbox et la liberté de Windows, pour que vous puissiez jouer à votre manière, quand et où vous le voulez.

Chez Xbox, l'ambition est simple : offrir plus de liberté aux joueuses et joueurs pour qu'ils profitent de leurs jeux à tout moment. Les ROG Xbox Ally ont été pensées pour rendre cette expérience plus fluide, plus flexible et plus amusante que jamais. Votre univers Xbox vous suit où que vous alliez, votre bibliothèque, votre progression,



De ht en bas, de gauche à dr., le ROG Ally X de ASUS et Xbox, l'iPhone 17 Pro de Apple, le Pixel Fold 10 Pro de Google. DR.



vos amis et vos succès sont toujours à portée de main. Et pour la première fois, vous pouvez jouer à encore plus de vos jeux Xbox, y compris ceux issus des grandes plateformes PC Windows, le tout réuni sur un seul appareil. Que vous jouiez en local, en streaming depuis votre console Xbox, ou via le cloud, toutes les manières de jouer sont possibles ! L'enthousiasme pen-

dant la période de précommande a été incroyable et la disponibilité peut varier selon les revendeurs et le modèle choisi. Après plusieurs générations d'iPhone Pro testé pour Android, après les 15 Pro, les 16 Pro, et récemment le Pixel 10 Pro et le Galaxy S25 Ultra, chaque nouvelle sortie d'iPhone est abordée avec un certain scepticisme. Les évolutions sont souvent timides, les

révolutions rares. Mais rien de tel avec iPhone 17 Pro. Qu'est-ce qui va vraiment changer cette fois ? La première chose qui frappe, c'est ce design. Apple a pris des risques, et ça se voit. Fini le titane des iPhone 15 Pro et iPhone 16 Pro, place à un châssis aluminium plus massif avec ce fameux «plateau caméra». Ce qui est intéressant surtout, c'est de savoir si Apple a enfin



résolu les points noirs qui agaçaient sur les générations précédentes. L'autonomie moyenne du 16 Pro, la chauffe lors des sessions photo-vidéo intensives, cette impression parfois frustrante que l'iPhone Pro ne justifiait pas vraiment son surcoût par rapport au modèle standard, et enfin le zoom qui n'était pas au niveau de ce que l'on trouve sur Android. Quid du Pixel Fold 10 Pro ? Annonce : «Aujourd'hui, nous annonçons le Pixel 10 Pro Fold, notre téléphone pliable le plus durable à ce jour. Le Pixel 10 Pro Fold représente le meil-

leur de l'ingénierie de Google et est doté d'une nouvelle charnière sans engrenage, d'améliorations importantes de l'appareil photo, de performances incroyables et de nouveaux outils d'IA utiles propulsés par notre processeur Tensor G5. Matériel mis à niveau. Fabriqué en aluminium de qualité aérospatiale, ce téléphone au nouveau design épuré se décline en deux couleurs: pierre de lune et jade. Il est doté d'une nouvelle charnière sans engrenage deux fois plus durable que celle du Pixel 9 Pro Fold, et offre même un indice de protec-

tion IP68 contre l'eau et la poussière, une première pour un appareil pliable. Cela signifie que votre téléphone bénéficiera de la même protection que les autres téléphones Pixel 10. Nous avons également repensé l'écran Super Actua Flex pour le rendre plus durable. L'écran est conçu avec du verre ultramince et deux couches de pellicule antichoc pour une protection accrue contre les chutes. Ces mises à niveau, combinées à la nouvelle charnière, garantissent que le Pixel 10 Pro Fold peut supporter plus de 10 ans de pliage».

Quand les Belges refusent de reconnaître leur passé colonial

Soixante ans après l'indépendance, la Belgique a voulu se pencher sur différents aspects de son passé colonial. Pendant plus de deux ans, une commission parlementaire spéciale a travaillé sur ses relations passées avec le Congo, le Rwanda et le Burundi. Les politiques avaient débattu sans tabou du rôle de la monarchie, de l'Église, des autorités publiques et des entreprises qui ont profité du régime colonial. Mais aussi des questions relatives à la restitution des objets d'art, à la visibilité du passé colonial dans l'espace public, à la coopération scientifique avec les trois pays et à l'attention accordée au passé colonial dans l'enseignement.

Seulement voilà : après deux ans et demi de travail, 300 auditions et missions en Afrique centrale, le rapport de 700 pages et 128 recommandations qui en avait découlé s'était fracassé sur un désaccord politique. Il concernait les éventuelles excuses à adresser aux populations colonisées pour les violences, le racisme, les discriminations nées de la colonisation. Certains craignant notamment que cela ouvre la porte à des dédommagements, libéraux et CD&V avaient quitté la séance. Empêchant donc tout vote sur le texte... Et mettant dans l'impossibilité les services de la Chambre de le publier. De cet épisode politique, il reste néanmoins une trace écrite : les 700 pages du rapport. La RTBF s'est procuré le rapport rédigé à l'issue des travaux de la commission le 19 décembre 2023. Il est acquis que Léopold II a accumulé une fortune personnelle colossale grâce à la colonisation. Une fortune qui a permis à la Belgique de réaliser des travaux de prestige. L'architecture et le visage de Bruxelles portent encore la trace de ce riche passé... Mais à quel prix? Le rapport confirme le caractère systématique et violent du système colonial, et la présence tutélaire totale de Léopold II. Une ombre royale qui a plané lors de la visite du roi Philippe lors du 60e anniversaire de l'Indépendance du Congo en 2022, et au cours de laquelle il a exprimé publiquement ses «regrets». Des regrets, et pas des excuses, ce qui aurait pu ouvrir au débat des réparations. Les enfants nés de l'union entre des colons blancs et des jeunes congolaises par exemple sont longuement évoqués par la Commission. Ces enfants métis, placés dans des institutions religieuses, ont eu les pires difficultés à retrouver leurs parents d'origine en Belgique, et même à avoir accès aux archives coloniales. Ces enfants se sont longtemps sentis rejetés, oubliés, invisi-

bilisés. Leur existence même était taboue. Les associations de métis témoignent : «on nous appelle « les chauves-souris », des personnes sans identité». Elles regrettent que l'État belge exige des actes de naissance et autres preuves de filiation alors qu'il n'y a pratiquement plus d'archives. Ils regrettent la différence de traitement : les métis non reconnus par leur père biologique belge ont été assimilés à la population congolaise. Ces enfants n'avaient pas d'acte de naissance ni de nom officiel. Ils se sentent discriminés par rapport aux métis en Belgique, qu'ils estiment privilégiés, car ils ont eu accès à l'éducation et aux soins de santé. Le temps presse, vu l'âge de plus en plus avancé de ces personnes... L'une des pistes de travail évoquée par la commission au cours de sa mission dans les Grands Lacs est le rôle des chercheurs des 4 pays. Il faudrait par exemple étudier l'exploitation économique du Congo, du Burundi et du Rwanda. Il est difficile encore aujourd'hui d'avoir une identification claire des entreprises coloniales héritières, ainsi que des bénéfices réalisés lors de la période coloniale. De nombreuses recherches restent à faire sur les investissements de la famille royale belge au Congo, au Rwanda et au Burundi, ainsi que dans les sociétés qui y étaient actives, et aux rendements tirés de ces investissements. Il manque aussi des données sur les abus commis par les missionnaires en Afrique centrale, ainsi que l'identification des victimes de ces abus. À étudier également, selon le rapport, le rôle du système d'enseignement belge comme instrument de diffusion de la propagande coloniale. Enfin, peu de choses ont été écrites sur le mouvement anticolonialiste en Belgique, qui a pourtant existé entre 1876 et 1914, tout comme dans les pays colonisés. Un travail de mise en lumière de ces héros et héroïnes face au système colonial est indispensable pour la réhabilitation des mémoires. Tout ce travail de recherche ne pourra être mené que grâce à des financements de bourses, et surtout un meilleur accès aux archives, précise le texte. Mais le nerf de la guerre pour la commission, c'est la délicate question des «réparations»... On l'a dit, après des mois de travaux, de consultations d'experts, de témoins, de scientifiques, après des missions sur le terrain, la Commission (créée sous l'impulsion de la société civile et du mouvement Black Live Matters et à la suite du dépôt de propositions de résolution sur ce thème par différents groupes politiques) arrive au terme de ses travaux. Son mandat s'achève fin décembre 2022. Retour sur ce 19 décembre 2022, où la dernière réunion se termine en claquemets de porte et éclats verbaux. Les différents partis se déchirent alors sur les excuses et les réparations à apporter

aux peuples affectés par la colonisation. À gauche comme à droite, on s'accorde à reconnaître qu'il n'y a pas de culpabilité individuelle des Belges, mais bien une responsabilité collective de l'État belge, de l'Église et des entreprises coloniales de l'époque. Mais que faire? Présenter des excuses? Des regrets? Et qu'est-ce que cela implique? Pourtant les juristes ont expliqué à la commission qu'il n'y avait pas de lien automatique entre les excuses et des indemnisations. Et la toute grande majorité des gens entendus ici et là-bas (y compris le président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo) ne se montrent pas demandeurs d'une compensation financière, sous forme de trois gros chèques versés aux pays colonisés. Pour les partis de gauche (PS-Vooruit-PTB), des excuses s'imposent néanmoins, comme la Belgique l'a fait dans le passé pour le sort des Métis (2015, 2017, 2019). Pour la mort de Patrice Lumumba (2002 : excuses officielles du ministre des Affaires étrangères, 2022 : excuses du Premier ministre lors de la remise de la dent). Rappelons également les excuses du Premier ministre Guy Verhofstadt en 2000, après le génocide rwandais. Le Parti socialiste propose de créer un fond de réparation financière. Et évoque le passé de l'Allemagne, et la mise en œuvre d'un système réparatoire après le régime nazi. En 1999, devant la menace de plusieurs procès, le gouvernement Schröder avait alors dû mettre la main à la poche, pour indemniser (symboliquement) les victimes du travail forcé mis en place par les Nazis. Un «Fonds avenir» finance par ailleurs des projets proposés par la société civile. Pour la N-VA, il est hors de question de culpabiliser collectivement les Belges. Sinon la commission spéciale n'aboutira pas à une catharsis, mais au contraire à une polarisation accrue. Ni l'Église, ni les entreprises, ni le monde politique, ni le Roi ne peuvent être tenus « in fine » pour responsables. Même discours pour le Vlaams Belang, qui réfute l'existence d'un racisme post-colonial dans notre pays. Le VB veut par ailleurs mettre fin à «la furie iconoclaste» dirigées contre les monuments nationaux. Pas question de modifier les noms de rue, ou de renverser des statues. Quant au MR, Benoit Piedboeuf, chef de groupe MR à la Chambre et rapporteur de la commission «passé colonial», déclare que les dispositions sur le chapitre «reconnaissance et réparations» ne traduisent pas la ligne du Mouvement réformateur. Celui-ci finit par claquer la porte, et quitte l'hémicycle. Les travaux de la commission semblent voués à une fin stérile. Deux ans de travaux et de recherche finissent par buter sur la question des excuses et des réparations financières qui pourraient en

découler. À la suite de missions sur place et d'auditions multiples, les parlementaires qui se sont rendus dans les Grands Lacs se sont rendus compte que le passé colonial importait peu aux populations locales, bien plus impactées et anxieuses de la situation de guerre dans l'est du Congo. Il reste que le travail de la Commission fut très important, symboliquement et historiquement. Il finit malheureusement aux oubliettes de l'histoire, par manque de volonté politique.

DOCUMENTS DE LA CHAMBRE BELGE. Sur par exemple la définition la plus adéquate par rapport aux noirs ? Pour décrire la situation des anciens peuples colonisés/sous tutelle - et de manière générale, celle des noirs - en Belgique, il convient de retenir une forme spécifique du racisme à leur encontre, à savoir le racisme antinoir, et que Ndiaye note comme étant « au fondement des racismes modernes ». Ce racisme antinoir, précise-t-il, « s'est caractérisé par la mobilisation de stéréotypes violents et solidement ancrés ». Il peut être brutal et flagrant, tout comme il peut être « bénin, bonasse, et condescendant, comme cet universitaire noir à qui, lors de son inscription dans une bibliothèque municipale, une dame de bonne volonté recommanda sa participation à un « atelier de lecture » ». Ce même « racisme bonasse », poursuit Ndiaye, glorifie « les qualités physiques des Noirs » et valorise « outre mesure des éléments en apparence insignifiants, qui font alors figure de capacités remarquables », comme le fait de bien parler le français, se demandant où l'on a appris à si bien parler le français. En Belgique, l'analogie peut être faite également avec les Noirs qui parlent le néerlandais. À titre personnel, j'ai par exemple été choquée de voir une gynécologue me faire remarquer que je parlais bien le néerlandais, alors que je venais tout juste d'accoucher par césarienne après un très long travail de près de 36 heures. Je tremblais de froid et étais encore en état de choc sur la table d'opération, pensant par ailleurs à mon fils que je n'avais pu tenir qu'une minute celui-ci devant être amené à la néo-maternité. Mon ventre était encore ouvert. J'étais en colère que plutôt que de me réconforter, elle n'ait rien trouvé de mieux que de me «complimenter» sur mon néerlandais. J'ai voulu lui faire part de mon ressenti, mais la peur m'en a empêché. Je me suis en effet dit : cette personne doit encore terminer l'opération et fermer mon ventre donc mieux vaut ne pas la contrarier. Ce genre de situations ne sont malheureusement pas rarissimes, bien au contraire. Aussi, « un interlocuteur bienveillant » peut s'adresser « à un Noir comme s'il représentait toutes celles et ceux de son

espèce et pose des questions sur tel pays d'Afrique ou des Amériques en supposant une expertise particulière autorisée par l'appartenance à la communauté imaginaire. » Le racisme antinoir présente donc plusieurs facettes. Dans le cadre de la présente contribution, on retiendra la définition qu'utilise Ndiaye sans son livre dédié à la condition noire, qui est la suivante : « Le racisme consiste à définir un ensemble humain par des attributs naturels, à en déduire des caractéristiques intellectuelles et morales qui valent pour chacun des membres de cet ensemble, quelles que soient leurs actions et leur volonté, et à éventuellement prolonger ces représentations par des pratiques d'infériorisation et/ou d'exclusion ». Cependant, il convient d'y ajouter la formulation utilisée par Albert Memmi dans sa définition du racisme, à savoir, le fait que cet agissement sert à « légitimer une agression ou des privilèges ». Comme on le verra, la combinaison de ces deux définitions résume de manière quasi complète le racisme qu'ont subi les Congolais, les Rwandais et les Burundais durant la période coloniale/la tutelle, ainsi que le racisme contemporain. Pour être cependant tout à fait complet, il convient également de tenir compte du concept d'intersectionnalité au départ élaboré par la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw pour mettre en exergue les discriminations spécifiques que subissaient les femmes afro-américaines en raison de leur couleur de peau et de leur genre. Son intention était de « démontrer la façon dont les catégories de pensée juridique favorisent les membres des groupes dominants et contribuent ainsi à reproduire des rapports structurels de domination, méconnaissant les expériences d'oppression situées à l'intersection de plusieurs rapports de pouvoir ». Actuellement, au niveau juridique, la question de la discrimination intersectionnelle est également étudiée comme «appartenant à une discussion plus complète sur les discriminations multiples ». L'intersectionnalité permet « de rendre « visible l'invisible » et de se saisir ainsi d'un ensemble de situations qui échappent au droit antidiscrimination ». Cette notion d'intersectionnalité est importante, car comme on le verra dans le troisième chapitre, les ressortissants belges issus du Congo, du Rwanda et du Burundi - et de manière générale les noirs - subissent de manière simultanée plusieurs formes de discrimination.

LA CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATION DU « NOIR ». « Ce sont la violence de l'État et l'inégalité internationale structurelle qui produisent la race ; non les articles de socio-

(Suite de la page 16).

Pour Hegel, le nègre représente l'homme naturel dans toute sa barbarie

(Suite de la page 15).

logie. Ce sont la mort et la dés-humanisation qui produisent les Noirs; non les discours « essentialisant » » Norman Ajari. Comme le fait remarquer Ndiaye, « être noir n'est ni une essence, ni une culture, mais le produit d'un rapport social : il y a des Noirs parce qu'on les considère comme tels ». Comment en est-on arrivé à réduire les noirs à leur couleur de peau en y associant toutes sortes de caractéristiques ? Dans ce chapitre, un aperçu sera donné de comment le Noir a été socialement construit d'abord pour justifier l'esclavage et ensuite le colonialisme.

Évolution historique de l'infériorisation des noirs : de l'antiquité au colonialisme. Godelieve Van Geertruyen, historienne belge, note dans sa contribution au livre « Racisme, continent obscur : Clichés, stéréotypes, phantasmes, à propos des Noirs dans le Royaume de Belgique » que pour commencer, la couleur a joué un rôle dans la mesure où l'on a souvent eu une tendance à classifier les êtres humains selon leur couleur de peau. Plus la peau est claire, plus on se retrouve en haut de l'échelle. Les personnes d'origine africaine ont de ce fait toujours été en bas de celle-ci. Robert Miles et Malcom Brown, sociologues américains, expliquent que dans la culture gréco-romaine déjà, la blancheur était vue d'un œil plus positif, tandis que la noirceur était évaluée négativement. Cependant, des stéréotypes négatifs n'étaient pas attribués aux Africains et leur couleur de peau ne justifiait pas l'esclavage. Bien au contraire, ils étaient identifiés comme des êtres humains « en mesure d'être libres, disposer d'une sagesse et qui avaient droit à la justice ». Ils étaient également respectés comme guerriers et soldats. En outre, on parlait du principe que la couleur de peau et les cheveux « n'étaient que la conséquence d'une exposition constante au soleil ». Ndiaye le confirme en indiquant que « même si, aux époques antique et médiévale, être noir n'était pas un avantage dans les sociétés grecque et romaine, l'esclavage n'était pas associé en tant que tel aux Noirs. ». L'image que beaucoup d'Occidentaux ont des personnes d'origine africaine à savoir un peuple primitif ayant des capacités intellectuelles limitées est une forme relativement récente qui s'est « formée et transformée progressivement au long des siècles ». L'historien américain George Fredrickson, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire du racisme, note que jusqu'au milieu du 15e siècle, les Européens « avaient peu ou pas de contact direct avec les africains subsahariens ». On s'en référait aux écrits d'Hérodote du 5e siècle avant Jésus-Christ, et Pline l'Ancien. Par exemple, Pline l'Ancien attribuait à certains peuples africains diverses caractéristiques physiologiques

et culturelles. Il existait selon lui entre autres des peuples cynocéphales, c'est-à-dire ayant une tête de chien, d'autres qui mangeaient la chair humaine, et encore d'autres n'ayant qu'une jambe. Cependant, il semble selon Van Geertruyen que durant cette période « une peau noire n'éveillait, nulle part en Europe, de sentiments négatifs ». À titre d'exemple, elle évoque le fait qu'au 14e siècle, il y avait systématiquement un noir dans les représentations des Rois Mages. Un autre exemple est le fait que Mansa Musa, roi des rois de l'empire du Mali au 14e siècle, apparaît sur une carte du cartographe Cresques « avec tous les signes de la dignité impériale (européenne) et tient une grosse pépite d'or dans les mains », qui doit « indiquer sa richesse et la principale source de revenus de son royaume ». Fredrickson explique que « les diables étaient parfois représentés comme ayant la peau noire et des caractéristiques apparemment africaines et souvent les bourreaux des martyrs étaient présentés comme étant des hommes noirs ». Selon lui, cette « association symbolique du noir avec le diable et la mort et le blanc avec la bonté et la pureté » a eu un certain « effet de prédisposition des personnes claire de peau contre celles avec une pigmentation plus foncée (...), mais l'importance de cette tendance culturelle peut être exagérée ». La religion jouait néanmoins un rôle important. Ainsi, partant de la croyance que le premier non-juif converti au christianisme était un Éthiopien, « les partisans de la diffusion de l'évangile ont honoré les convertis noirs comme une preuve vivante de l'universalité de leur foi ». D'où également la conclusion de Van Geertruyen que de manière générale les Européens étaient élogieux sur les royaumes africains et que ceci était également le cas du royaume du Kongo, mais uniquement parce que le roi était chrétien suite à une conversion de sa part à la fin du 15e siècle. Selon Fredrickson, « la tentation » pour les Européens de rendre les noirs esclaves est venue d'une part du fait « qu'ils étaient disponibles à l'achat », et d'autre part ils n'étaient (pour la plupart) pas chrétiens. Il poursuit en notant que cette tentation « pouvait même être rationalisée comme un projet missionnaire : leurs âmes pouvaient être sauvées par le contact avec des croyants ». Il précise également que « bien que les Arabes et les Maures médiévaux aient eu des esclaves blancs et noirs et n'aient donc pas pratiqué l'esclavage purement racial que les Européens ont transporté dans le Nouveau Monde aux XVIe et XVIIe siècles, ils attribuaient généralement aux Noirs les tâches les plus subalternes et les plus dégradantes ». Bien que, selon lui, la couleur de peau au départ avait probablement peu d'importance, il reconnaît que c'était « probablement une indication d'une

altérité radicale qui rendait psychologiquement plus facile de les traiter avec la brutalité que la traite des esclaves rendait souvent nécessaire ». Ceci va dans le même sens que ce qu'écrit l'historienne américaine Miriam Claude Meijer dans une contribution dans l'ouvrage intitulé « L'invention de la race » publié en 2014 sous la direction de Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas. Elle indique notamment que c'est en raison de « l'accélération du commerce des esclaves » que les Européens vont commencer à « ségréguer l'Afrique subsaharienne et refusèrent au continent sa place dans l'histoire ». En raison du « pouvoir économique croissant des protestants européens », « un nouveau paradigme » sera nécessaire. Meijer révèle que c'est ainsi qu'en 1578 l'écrivain George Best va dans l'ouvrage « A True discourse of the late voyages of discoverie » « attribuer la peau noire à la malédiction de Cham ». L'auteur congolais Thomas Mpoyi-Buatu précise lui que suite à l'expansionnisme économique il y aura « un choc culturel entre Européens et non-Européens apportant un lot d'images qui inspireront les attitudes des Blancs envers les Noirs. À ces attitudes se joindra la supériorité technologique et militaire qui permettra aux Européens d'infléchir significativement la destinée du monde non-européen ». Avec la traite négrière transatlantique, on va en effet observer dans les royaumes africains « une stagnation culturelle généralisée » et l'être noir devient « synonyme d'esclave et d'être inférieur ». La malédiction de Cham reviendra aussi au courant du 17e siècle et continuera d'être utilisée pour justifier l'esclavage et ensuite le colonialisme. En étant esclaves, ils « exécutent la sentence de malédiction ». Ce mythe va également nourrir la théorie des races. Durant le 16e et 17e siècle (aussi après), les Européens vont, en plus d'une infériorité présumée, attribuer d'autres caractéristiques aux personnes noires, tels que : païens, l'hypersexualité des femmes noires, la spécificité de l'attribut sexuel des hommes noirs, la bestialité, les rapports sexuels entre les noirs et les singes, la similarité entre les noirs et les singes, la fainéantise, férocité, lâcheté, le fait d'être superstitieux, la politesse et le respect envers les aînés, le cannibalisme. Ces caractéristiques seront reprises dans plusieurs ouvrages dont également des pièces de théâtre à l'instar de Shakespeare dans « La tempête » ou du dramaturge Aphra Behn qui en 1688 écrivait au sujet de son personnage principal, un Noir, que son nez « était droit et romain au lieu d'Africain et plat », « sa bouche, la plus finement dessinée, loin de ces grosses lèvres qui sont si courantes chez le reste des Nègres ». Wieviorka révèle que durant les 17e et 18e siècles, avant la naissance du racisme scien-

tifique, ces représentations relèvent de ce que nous pouvons appeler le protoracisme. Outre la référence biblique, certains estiment que les différences physiques, considérées comme étant à l'origine de leur infériorité, sont le résultat du « climat, la nature, mais aussi la culture, la civilisation dans laquelle ils sont socialisés. ». Partant, « le Noir africain est un sauvage, mais qui peut être « civilisé » et même voir son apparence physique transformée par la colonisation ». À la fin du 18e siècle, le racisme scientifique va voir le jour. Les humains seront catégorisés par « race » avec une hiérarchie entre eux « naturelle, inévitable et immuable ». Plusieurs auteurs tels Voltaire, Rousseau, Hugo, Hegel, Kant, reprennent des idées racistes dans leurs ouvrages et rendent la prétendue supériorité des blancs et le mépris envers les noirs acceptables, voire relevant de l'évidence. On peut par exemple lire dans l'ouvrage « Essai sur les Mœurs et l'esprit des nations » de Voltaire publié en 1756 : « Il n'est permis qu'à un aveugle de douter que les Blancs, les Nègres, les Albinos, les Hottentots, les Lapons, les Chinois, les Américains, soient des races entièrement différentes. (...) ». Leurs yeux ronds, leur nez épaté, leurs lèvres toujours grosses, leurs oreilles différemment figurées, la laine de leur tête, la mesure même de leur intelligence, mettent entre eux et les autres espèces d'hommes des différences prodigieuses. Et ce qui démontre qu'ils ne doivent point cette différence à leur climat, c'est que des Nègres et des Nègresses, transportés dans les pays les plus froids, y produisent toujours des animaux de leur espèce, et que les mulâtres ne sont qu'une race bâtarde d'un noir et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une noire. » Hegel écrivait quant à lui en 1837 dans « La Raison dans l'Histoire » : « Pour tout le temps pendant lequel il nous est donné d'observer l'homme africain, nous le voyons dans l'état de sauvagerie et de barbarie, et aujourd'hui encore il est resté tel. Le nègre représente l'homme naturel dans toute sa barbarie et son absence de discipline. Pour le comprendre, nous devons abandonner toutes nos façons de voir européennes. Nous ne devons penser ni à un Dieu spirituel ni à une loi morale ; nous devons faire abstraction de tout esprit de respect et de moralité, de tout ce qui s'appelle sentiment, si nous voulons saisir sa nature. Tout cela, en effet, manque à l'homme qui en est au stade de l'immédiateté : on ne peut rien trouver dans son caractère qui s'accorde à l'humain. C'est précisément pour cette raison que nous ne pouvons vraiment nous identifier, par le sentiment, à sa nature, de la même façon que nous ne pouvons nous identifier à celle d'un chien, ou à celle d'un Grec qui s'agenouillait devant l'image de Zeus. Ce n'est que par la pen-

sée que nous pouvons parvenir à cette compréhension de sa nature ; nous ne pouvons en effet sentir que ce qui est semblable à nos sentiments. » Victor Hugo le 18 mai 1879 s'exprima en ces termes à l'occasion d'un banquet commémorant l'abolition de l'esclavage : « Que serait l'Afrique sans les blancs ? Rien ; un bloc de sable ; la nuit ; la paralysie ; des paysages lunaires. L'Afrique n'existe que parce que l'homme blanc l'a touchée. L'Asie a son histoire ; l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire ; l'Afrique n'a pas d'histoire. (...) Cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie ; déserte, c'est la sauvagerie (...) Allez, Peuples ! emparez-vous de cette terre. Prenez là. À qui ? À personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. » Kant considérerait que : « Dans les pays chauds, les hommes mûrissent plus vite à tous égards, mais ils n'atteignent pas la perfection des zones tempérées. L'humanité atteint la plus grande perfection dans la race des Blancs. Les Indiens jaunes ont déjà moins de talent. Les Nègres sont situés bien plus bas. » Concernant Voltaire, Kant et Hegel, le philosophe américain Norman Ajari écrit qu'ils dénoncent la barbarie, alors que celle-ci « se présente toujours de façon ambivalente : elle peut recouvrir aussi bien la violence arbitraire d'un souverain inique que des modes de vie étrangers, tenus pour exotiques et, par là même, purement et simplement voués à un mépris bestialisant. » Il indique en outre : « Cette condamnation ambiguë de la barbarie n'est pas un excès regrettable ou contingent, mais la conséquence nécessaire des valeurs d'émancipation telles que les produit la modernité. Cette dernière est certes porteuse d'une part libératrice, et les notions mêmes de liberté ou d'individu ne méritent sans doute pas d'être abandonnées purement et simplement. Mais leur usage n'est en aucun cas facile et ne va pas de soi. Il n'est pas possible de séparer à sa guise, au sein de la pensée moderne, le bon grain émancipateur de l'ivraie colonialiste. C'est le travail des esclaves qui libère le temps que les maîtres ont le loisir de consacrer à la philosophie : celui-là est condition de possibilité de celle-ci. » Des arguments prétendument scientifiques seront par ailleurs de plus en plus avancés pour « prouver » l'infériorité des noirs, passant de l'angle facial à la capacité crânienne et l'index crânien. C'est comme cela qu'en 1770 le Hollandais Peter Camper va affirmer que c'est le prognathisme qui différencie le visage des blancs de celui des noirs. Il révélera que l'angle facial de profil d'un singe est de 42°, celui d'un orang-outang 58°, d'un Africain angolais et d'un Asiatique kalmouk 70°, d'un Européen 80° et celui des Grecques 100° (...).



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS REMPLIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIÉS DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIERS SE VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIENT DE COMMENCER. DR.

Mercedes Benz 2026

Classe S Vision Iconique

Bien qu'il s'agisse d'un coupé, ce gigantesque, luxueux et technologique concept Vision Iconic pourrait-il préfigurer la future Classe S attendue en 2026?

La 5e génération de cette Mercedes devrait profiter de sa mise à jour de mi-carrière l'année prochaine. Une mise à jour que l'on sait d'ores et déjà importante aussi bien d'un point de vue esthétique que technique ! Cette dernière pourrait-elle s'inspirer de ce concept Vision Iconic ?

Mercedes a visiblement décidé de présenter continuellement de nouveaux modèles et concepts en tous genres. Le dernier-né du centre de design de la marque allemande à l'étoile n'est autre qu'un gigantesque coupé de luxe baptisé Vision Iconic. Si sa poupe n'est pas sans rappeler celle d'une certaine 300 SL, son bouclier avant affiche quant à lui la même calandre illuminée que le nouveau GLC électrique. Une calandre installée en revanche à la verticale comme sur les Mercedes des années 30, mais également les W108, W111 et 600 Pullman!

VAISSEAU AMIRAL ATTENDU. À noter que même l'étoile ornant son capot intègre des LED ! Toutes ces illuminations, on les imaginerait d'ailleurs bien volontiers sur la proue de la nouvelle Classe S... Un intérieur Art déco on ne peut plus conceptuel. L'intérieur du concept Vision Iconic semble en revanche nettement plus conceptuel que sa carrosserie. D'inspiration Art déco, il s'articule autour d'une structure flottante en verre appelée «Zeppelin» et remplaçant les tableaux de bord largement numériques que l'on connaît aujourd'hui. Il est malheureusement



La 5e génération de la Mercedes Classe S va profiter de sa mise à jour de mi-carrière l'année prochaine. DR.



L'intérieur du concept Vision Iconic de ce véhicule semble nettement plus conceptuel que sa carrosserie. DR.



peu probable que l'on retrouve un tel équipement dans les prochains modèles de série de la marque

allemande à l'étoile - ou du moins pas dans un futur proche. Jusqu'à 20.000 km/an gratuits grâce à sa

motorisation électrique et sa peinture solaire ! Le concept Vision Iconic de Mercedes

déborde également de technologies de pointe et novatrices. Sa motorisation 100 % électrique est no-

tamment associée à une peinture solaire! Sous sa teinte noire spécifique laissant passer jusqu'à 94

% de la lumière se cachent en réalité des modules photovoltaïques innovants et particulièrement fins. À titre d'exemple, cette nouvelle technologie permettrait de parcourir «gratuitement» jusqu'à 12.000 km/an si le Vision Iconic évolue à Stuttgart, jusqu'à 14.000 km/an s'il roule à Pékin et même jusqu'à 20.000 km/an s'il se trouve à Los Angeles! Conduite automatisée de niveau 4 et steer-by-wire. Mercedes a également équipé son concept Vision Iconic de toute la panoplie d'équipements nécessaires afin que ce dernier puisse bénéficier de la conduite automatisée de niveau 4. Autrement dit, il pourra évoluer tout seul sur voie rapide sans que le conducteur ait besoin de prêter attention à la route, mais il sera également capable de trouver et se garer dans une place de parking seul. Pour ce faire, Mercedes a notamment équipé son concept Vision Iconic d'un LiDAR rétractable capable de se dissimuler dans le toit du véhicule. Il dispose également de 4 roues directrices associées à une technologie steer-by-wire permettant à son volant de ne tourner que sur 170 degrés de butée en butée. Si l'on imagine aisément Mercedes s'inspirer de ce concept pour dessiner l'extérieur du facelift de son vaisseau amiral, on se demande en revanche si l'on retrouvera toutes ces technologies à bord de la future Classe S. Ola Källenius, actuellement à la tête de Mercedes, a d'ores et déjà indiqué que la marque à l'étoile avait «investi beaucoup plus dans la mise à jour de la nouvelle Classe S à moteur à combustion que ce qu'elle dépense habituellement pour un restylage». On peut donc effectivement s'attendre à des nouveautés de taille lorsque cette dernière sera présentée l'année prochaine!



Perte soudaine de... , que faire ?

Le désir sexuel fait partie intégrante de la vie intime et du bien-être émotionnel. Mais que se passe-t-il quand ce désir disparaît, sans cause évidente, au point de provoquer une souffrance personnelle et des tensions dans le couple ? Chez la femme, le trouble du désir sexuel hypoactif est le plus fréquent des troubles sexuels.

Selon les critères médicaux du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, DSM, le trouble du désir sexuel hypoactif se caractérise par une baisse ou une absence de désir sexuel



Le trouble du désir sexuel hypoactif se caractérise par une baisse ou une absence de désir sexuel associée à une détresse personnelle ou des difficultés dans la relation de couple. DR.

associée à une détresse personnelle ou des difficultés dans la relation de couple. Plus fréquent chez les femmes, le trouble du désir sexuel hypoactif concernerait 6 à 13 % d'entre elles. Afin de l'identifier, il faut d'abord écarter

toute autre cause pouvant expliquer cette perte de désir, comme un trouble psychologique, une maladie ou l'administration de certains médicaments. En effet, il est important de ne pas confondre ce trouble

avec un manque de désir passager. Pour être diagnostiqué il doit correspondre à une absence de désir durable et qui fait souffrir la personne concernée. Il peut être primaire, quand la personne n'a jamais ressenti

de désir sexuel, ou secondaire, lorsque le désir était présent auparavant, mais a diminué avec le temps. Ce trouble peut également apparaître seul ou être associé à d'autres troubles sexuels (douleurs lors des

rapports, absence d'excitation, etc.). Pour toutes ces raisons, le diagnostic demeure difficile. D'autant que ces situations restent largement taboues. Pour le repérer, il est important que le médecin ait une écoute attentive et bienveillante. Il s'agit d'explorer à la fois les causes possibles et les conséquences émotionnelles et relationnelles du trouble. Et consulter est encore rare, car les personnes - majoritairement des femmes - concernées sont nombreuses à ne pas oser en parler. Pourtant, ce trouble peut impacter la qualité de vie de façon importante, avec une perte de confiance en soi, une baisse de l'estime de soi, un évitement du partenaire - aussi bien

dans les relations sexuelles que dans les gestes affectifs - et une détérioration de la communication dans le couple. Quels traitements sont possibles ? Les options thérapeutiques sont encore limitées. Le seul traitement médicamenteux ayant reçu une autorisation de mise sur le marché, AMM, en Europe est un patch à base de testostérone qui a été principalement développé pour les femmes ménopausées ayant subi une ablation des ovaires. Mais dans bien des cas, le traitement passe par un accompagnement psychothérapeutique (en thérapie de couple ou sexothérapie) et une prise en charge de troubles associés (dépression, anxiété, douleurs, etc.).

Ce qu'elles aiment le plus

Si on demande aux femmes quelles sont leurs positions sexuelles préférées, trois d'entre elles ressortent bien souvent du lot, pour des raisons bien particulières...

■ La levrette. Et oui Messieurs, vous pensiez êtres les seuls à réellement apprécier cette position, détrompez-vous ! Qu'elles l'avouent ou pas, les femmes adorent cette position où l'homme se place à genoux derrière la femme à quatre pattes. Pourquoi ? Parce que d'une part, c'est une posture qui permet un frottement particulièrement agréable



Les femmes ont les positions qu'elles aiment le plus. Il faut les leur donner. DR.

du pénis sur une partie très sensible du vagin de la partenaire. La sensation de plaisir qu'elle ressent est plus forte en levrette. Ensuite, cette position reste

assez animale et sauvage, et faire l'amour de façon passionnelle est l'un des fantasmes caché de nombreuses femmes.

■ La missionnaire.

Oui ça paraît plus classique d'un coup. Mais si cette position est appréciée des femmes, ce n'est pas parce que c'est l'une des plus répandues. Non, c'est parce que

cette posture permet à l'homme et à la femme de faire l'amour en se regardant dans les yeux. L'homme s'allonge au-dessus du corps de sa partenaire, qui

est sur le dos. Pour le coup, on est plus proche du fantasme romantique que bestiale, mais c'est aussi important. L'acte sexuel est aussi une communion où les deux partenaires doivent être en osmose. Le regard est l'une des armes les plus sensuelles et les plus efficaces pour flirter tout au long de l'acte.

■ La position d'Andromaque. Ici, ce sont les femmes qui mènent la danse, et elles aiment ça ! La femme est assise sur le corps de son partenaire qui, lui, est allongé sur le dos. Elle gère ses mouvements et son rythme au gré de ses envies et de la montée de son

plaisir et c'est pour ça que cette position est l'une des plus appréciées. Elle jouit aussi de cette petite domination sexuelle de son partenaire qui dépend entièrement d'elle et de sa cadence. Comme le missionnaire, la position d'Andromaque permet aux deux partenaires de se regarder dans les yeux pendant l'acte. L'homme a tout le loisir d'observer le corps de sa compagne et de la toucher pendant qu'elle dirige la relation sexuelle. Vous savez désormais quelles sont les trois positions préférées des femmes, alors vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas les faire monter au septième ciel.

Sarkozy enfermé à la prison de la Santé

C'est arrivé. Le premier ancien président français à être incarcéré dans une prison

en est à ses premières nuits en prison. Mais ce n'est pas parce qu'il dort désormais en prison que Nicolas Sarkozy doit se faire insulter ou menacer de mort.

Mercredi 22 octobre, trois détenus de la prison de la Santé en ont fait l'expérience, en étant placés en garde à vue après « la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo, manifestement tournée par un détenu » de l'établissement pénitentiaire « proférant des menaces à l'arrivée dans les locaux » de l'ancien président, incarcéré mardi 21 octobre. « Une fouille administrative a été effectuée par l'administration pénitentiaire, au cours de laquelle deux téléphones ont été saisis », a précisé le ministère public.

LE « DÉGOÛT » DE MARINE LE PEN.

« Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour menaces de mort, confiée au 3e district de police judiciaire. Les trois détenus présents dans la cellule ont été placés en garde à vue », a-t-il poursuivi. L'ancien chef de l'État français a été condamné le 25 septembre à cinq ans de prison pour association de malfaiteurs dans le procès libyen. Attendu par la justice dans d'autres affaires, il a fait appel de la condamnation et est incarcéré depuis mardi 21 octobre à la prison de la Santé, une première dans l'histoire de la République française. Nicolas Sarkozy est astreint aux règles carcérales, enfermé dans sa cellule une grande partie de la journée. L'ancien chef de l'État vient de passer ses 48 premières heures au sein de la prison de la Santé, où il est incarcéré pour purger sa peine de cinq ans de prison pour « association de malfaiteurs ». Ses avocats ont insisté sur le fait qu'« aucun traitement de faveur » ne lui a été accordé et que, bien qu'il a été placé en isolement pour sa sécurité, il est traité comme tout autre détenu de la maison d'arrêt. Nicolas Sarkozy s'est d'abord soumis au protocole habituel de tout nouveau détenu. Dès son arrivée en prison dans la matinée du mardi 21 octobre, il est donc passé par le service de greffe où ses empreintes digitales ont été prises, ainsi que sa



Nicolas Sarkozy en compagnie de sa femme en route pour la prison de la Santé. DR.

photographie. Un numéro de détenu lui a été attribué, son « numéro d'écrou ». Sa carte d'identité intérieure à la prison a également été créée. L'ex-président de la République s'est également soumis à une fouille intégrale, et a déposé tous ses effets personnels non autorisés dans un coffre-fort. Après un entretien avec un responsable de la prison, il a été dirigé vers sa cellule. Le néo-détenu a ensuite découvert pour la première fois sa cellule, dans le quartier de l'isolement. Il dispose d'une cellule individuelle aux alentours de 10 m2 avec une fenêtre scellée, et une petite télévision. La pièce est équipée d'un lit et d'un bureau rivas au sol, d'une chaise en plastique, d'étagères, d'une douche et de toilettes sans rabat, d'une plaque chauffante et d'un réfrigérateur. Nicolas Sarkozy pourra aussi utiliser un téléphone mural pour appeler des numéros pré-enregistrés. Les appels sont illimités, mais payants. Au quotidien, l'ancien président a droit à une heure de sortie par jour dans une cour grillagée. Le directeur de la prison de la Santé Sébastien Cauwel a évoqué deux promenades par jour. Il a également accès à la salle de sport et à la bibliothèque. Nicolas Sarkozy a également pris ses premiers repas en prison, servis par un fonctionnaire. Selon des informations des médias, Nicolas Sarkozy a droit à trois parloirs par semaine. L'un de ses droits de visite a déjà été utilisé, puisque sa femme Carla Bruni-Sarkozy s'est rendue à la Santé dès mardi. L'ex-président de la République peut également voir ses avocats de manière illimitée, notamment pour préparer

sa demande de mise en liberté déposée mardi. Me Christophe Ingrain, l'un de ses avocats, s'est ainsi rendu à la prison de la Santé mercredi matin, aux alentours de 8:30', pour lui rendre visite. Il est resté environ deux heures sur place. Les avocats de Nicolas Sarkozy ont pour ambition d'aller le visiter tous les jours durant sa détention. Isolé, Nicolas Sarkozy n'a normalement croisé aucun détenu. Même en promenade, le sixième président de la Vème République est seul. Lorsqu'il se déplace dans les murs de la prison de la Santé, il est accompagné d'agents pénitentiaires, comme tout détenu à l'isolement. Toutefois, deux officiers du service de la protection ont aussi été chargés de la sécurité de Nicolas Sarkozy, après une évaluation et une décision inédite du ministère de l'Intérieur. Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a confirmé mercredi 22 octobre matin cette décision prise « eu égard à son statut et aux menaces qui pèsent » sur lui. Ces deux officiers de police se trouvent 24 heures sur 24 à proximité de la cellule de l'ancien président et accompagnent les agents pénitentiaires pour toute sortie de cellule.

LES DÉTENUS SE MOQUENT DE LUI.

Cette décision inédite a surpris le personnel pénitentiaire : « Je ne vois pas en quoi le ministère de l'Intérieur viendrait intervenir au sein des détentions », a réagi Nicolas Peyrin, secrétaire général du syndicat de la CGT pénitentiaire. « C'est une décision visant à assurer sa sécurité », a justifié le ministère de l'Intérieur.

Selon les constatations des médias français, mais également de vidéos postées sur les réseaux sociaux, des détenus de la prison de la Santé ont eux-aussi réagi à l'arrivée de Nicolas Sarkozy et ont crié son nom pour l'accueillir. « Il va passer une mauvaise détention », assure un détenu se filmant dans sa cellule avec un téléphone portable, avant de tenter d'interpeller l'ex-chef de l'État à travers les murs de la prison. « Tous les prisonniers font du bruit, ils hurlent, ils tapent entre les murs (...) », avait assuré l'un de ses deux avocats Me Jean-Michel Darrois. Une vidéo qui aurait été captée lors de la première nuit en détention de Nicolas Sarkozy, où l'on entend des cris et insultes visant l'ancien président, circulait mercredi sur les réseaux sociaux. « Oh Sarko, la chatte à ta mère, réveille-toi ! », pouvait-on notamment entendre dans la captation, prise de la nuit et anglée sur la cour de la prison de la Santé. Marine Le Pen, vent debout contre l'exécution provisoire de peine qui vaut à Nicolas Sarkozy son incarcération et à elle son inéligibilité (en attendant l'appel) pour la présidentielle 2027, l'a partagée dans la journée sur son compte X, pour marquer sa désapprobation : « Je ne doute pas que certains doivent se réjouir de cette situation. Mais je veux croire que des millions de Français ressentent, comme moi, du dégoût », a commenté la cheffe de file du Rassemblement national, RN. L'un de ses amis intimes Didier Barbelivien a vidé son sac sur les ondes d'une radio. « Je suis heureux de parler de lui », a déclaré l'auteur-compositeur-

interprète, clamant l'innocence de son ami dans l'affaire qui l'a envoyé en prison. « Il est incapable de faire ce dont on l'accuse. Il est capable de plein d'autres trucs. Il l'a prouvé, il nous a fait des coups pen-dables pendant sa présidence, mais ce dont on l'accuse là, ce n'est juste pas possible. Il n'a pas été élevé comme ça et il faudrait que sa maman soit encore vivante, faudrait qu'Andrée soit toujours là, elle viendrait témoigner et dirait « Mon fils a pas pu faire ça ». Puis : « C'est comme dans l'affaire Bettencourt, quand on disait « il part avec des enveloppes en papier kraft avec le pognon dedans ». Le maître d'hôtel, la femme de chambre, je ne sais pas qui racontait ça... Et Nicolas me dit un jour, parce que quand même on se dit tout dans la vérité, il me dit : « Mais comment on peut m'accuser de faire ça ? Je tuerais ma mère si c'était vrai, ça, si elle l'apprenait ». Il ne peut pas faire ça, les gars. C'est impossible ».

avec AGENCES ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba.
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

Directeur associé
Yves Soda.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux.
Trends. Trends, Tendances. Le Vif/
L'Express. Knack.
© Copyright 2025 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation
de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13
janvier 2008.

